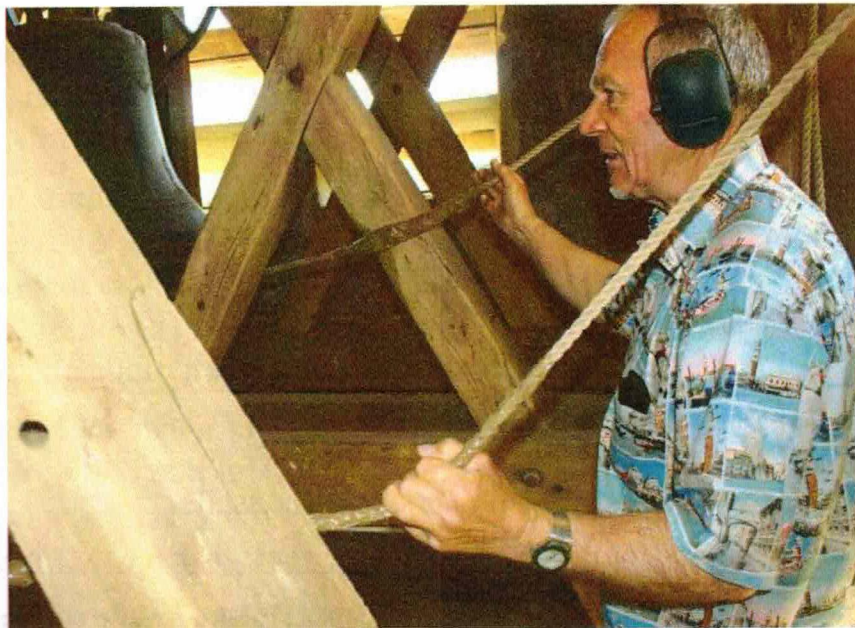


Patrimoine campanaire

Revue francophone de campanologie

La culture des sonneries carillonnées à battant tiré

Un patrimoine matériel et immatériel à protéger



17^e Semaine du Son

Janvier 2020

Supplément à *Patrimoine Campanaire* n° 93

Sommaire

Éditorial	3
Points de repère historiques	5
Technique et terminologie	6
Aspects ethno-musicaux	10
La coptée campanaire : rapide aperçu européen	12
Auvergne-Rhône-Alpes : Savoie	13
Bourgogne – Franche-Comté : Côte-d’Or	14
Corse	15
Grand-Est : Aube	16
Haute-Marne	18
Meurthe-et-Moselle	19
Vosges	20
Hauts-de-France : Aisne	23
Nouvelle Aquitaine : Landes	24
Occitanie : Ariège	26
Aude	27
Haute-Garonne	30
Pyrénées-Orientales	32
Tarn	34
P.A.C.A : Alpes-Maritimes	36
Et ailleurs ?	44
Préservons et rendons vivant ce patrimoine	47
Réintroduire une sonnerie carillonnée : quelques conseils	50

La culture des sonneries carillonnées à battant tiré

Supplément à *Patrimoine campanaire* n° 93

SFC (Association loi 1901) – 41 avenue de Charlebourg 92250 La Garenne-Colombes

Ont collaboré à la rédaction de ce dossier : Achim Bursch, Cédrik Blanch-Vicente, Jean-Pierre Carme, Marie-Chantal Castel, Bernard Duval, Jean-Bernard Faivre, Thibaut Laplace, Bertrand Ollé-Guiraud, Romain Otto Bruc, Stéphane Robin, Claude Seyte, Éric Sutter, Jean-Dominique Tachet et d’autres... Relecture : Régis Singer

Photo de couverture : Jean-Dominique Tachet à Charmois-l’Orgueilleux (Vosges).

Éditorial

Quand on évoque la sonnerie manuelle des cloches (de plus en plus rare), on met souvent en avant l'image du sonneur qui tire sur la corde en bas du clocher pour mettre en balancement la cloche. C'est ce qui est véhiculé généralement dans la littérature. C'est la réalité dans bon nombre d'endroits mais la mise en volée (et ses variantes : lancé franc, rétrograde, rétrolancé, etc.) n'est pas la seule technique de sonnerie. La sonnerie tintée à battant tiré en est une autre, bien que rarement citée par les experts campanaires contrairement à la volée tournante ou au carillon à clavier. Elle était pourtant très répandue.

L'électrification des sonneries est maintenant présente dans 85 % des clochers français (voire 90 % en ce qui concerne le tintement) et les sonneurs à la corde encore en exercice se comptent sur les doigts de la main. La mémoire humaine étant courte, les jeunes générations ne savent pas toujours comment étaient sonnées les cloches autrefois, c'est-à-dire avant l'électrification et le tableau de commande dans la sacristie. Pourtant, cette pratique subsiste dans certaines communes (y compris dans des clochers électrifiés pour les sonneries régulières) et il est bon de la perpétuer en encourageant les sonneurs, souvent bénévoles. Par ailleurs, une observation attentive des installations (complétée par une enquête auprès d'anciens du village) peut mettre en évidence une pratique disparue mais dont il reste des traces matérielles ou documentaires.

Ces témoins d'une pratique ancienne sont parfois découverts dans des régions auxquelles on ne s'attend pas toujours à les trouver, tant la mémoire s'est effacée et l'attention focalisée sur les rares régions ayant fait l'objet d'études approfondies. Preuves que la pratique existait sur un large territoire et c'est ce que nous voulons démontrer avec le présent dossier.

Mais ces témoins matériels (battant percé, chaînette avec poignée, banc du sonneur...) font l'objet d'une destruction progressive au fil des « nettoyage par le vide » des clochers, des « modernisations » des installations, alors qu'ils font partie du patrimoine à préserver et à valoriser.

La situation n'a guère progressé depuis l'étude menée en 1989 par L'ethnomusicologue Xavier Vidal pour le compte du ministère de la Culture, la seule qui ait été menée sur cette thématique (Déjà 30 ans !). Très peu de ces traces techniques font l'objet d'une protection au titre des monuments historiques. Il en est de même pour les « carnets de sonneur » qui consignent les rythmes ou les mélodies jouées par les sonneurs et carillonneurs d'antan ; ils constituent la trace d'un patrimoine immatériel peu pris en considération jusqu'à présent, mis à l'écart tant par les carillonneurs des grands instruments à clavier que par les professionnels ou élus peu au fait des traditions populaires.

D'où l'importance de faire évoluer le périmètre de conservation et de restauration et la nécessité d'avoir une approche plus globale ou plus intégrée du patrimoine campanaire (Par le couplage du matériel, du documentaire et de l'immatériel) de la part des conservateurs mais aussi des communes propriétaires et des professionnels.

Ce dossier a donc un triple objectif :

- Dresser une sorte d'état des lieux sur cette technique de « carillonnage » (appelée coptée par les campanologues), démontrer sa grande couverture territoriale et sensibiliser les chargés d'inventaire et autres campanologues de terrain ;
- Attirer l'attention des communes, des conservateurs et des campanistes sur la nécessité de préserver les traces matérielles de cette technique de sonnerie, ainsi que la configuration de la chambre des cloches, en attendant que d'éventuelles vocations de sonneurs viennent ressusciter ces façons festives de sonner (difficilement automatisables) ;
- Susciter une initiative nationale en faveur de la formation et de l'itinérance de sonneurs pratiquant cette technique, et, pourquoi pas, extension nationale des initiatives prises en Vésubie.

Etant optimiste, nous espérons aussi que ce dossier servira de base argumentée pour la reconnaissance de cette pratique de sonnerie par l'Unesco comme composante du Patrimoine culturel immatériel de l'Humanité.

Éric Sutter
Président de la SFC

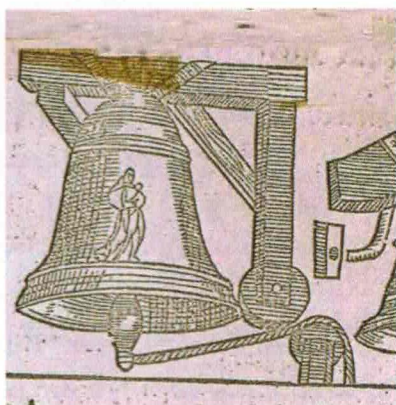
Points de repère historiques

Au cours du premier millénaire de l'ère chrétienne, l'usage de la cloche s'est étendu avec le développement des espaces urbanisés autour des châteaux, des lieux d'échanges commerciaux ou administratifs et des édifices chrétiens.

Les usages civils concernaient principalement le marquage du temps ou l'alerte (incendie, invasion...), autant de sonneries tintées de la cloche que le sonneur ou le guetteur provoquait en frappant selon un rythme convenu, à l'aide d'une pierre ou d'une masse de fer muni d'un manche (marteau, maillet), la cloche suspendue à une poutre horizontale en haut d'une tour. C'est le mode de sonnerie utilisé également pour les premiers carillons (se reporter aux enluminures représentant David frappant sur quatre cloches ou plus suspendues à un portant). Difficile de donner une date pour l'apparition de la sonnerie par tirage du battant, dispositif un peu plus compliqué à fabriquer puisqu'il nécessite au cours de la fabrication de la cloche en airain l'installation d'un anneau sous le cerveau pour suspendre le battant mobile.

Lorsque les premières « maisons d'église » apparurent, la cloche ou les cloches étai(en)t suspendue(s) à une branche d'un arbre, puis dans un clocher bas séparé de l'édifice. C'est ce dernier cas qui perdure encore aujourd'hui dans les édifices construits par l'Église orthodoxe. Les cloches y sont exclusivement tintées par tirage de leur battant contre le bord interne de celles-ci, en parallèle avec l'usage de simandres en bois ou en fer.

Il est difficile, dans l'état actuel de nos connaissances, de donner une date pour les premières installations techniques de mise en balancement de la cloche chez les chrétiens romains, mais cette façon de sonner, figure dans l'iconographie du Moyen Age.



Dans son traité sur « La pyrotechnie » rédigé en 1540, Biringuccio évoque les différents types d'installations campanaires, dont la technique du battant tiré¹(cf illustration). Depuis la fin du haut Moyen Age, les divers modes de sonnerie cohabitent donc et sont mis en œuvre en fonction des circonstances. Nous verrons que l'électrification au début du XX^e siècle a un peu perturbé les pratiques traditionnelles.

¹ BIRINGUCCIO (Vanocio).- *La pyrotechnie ou art du feu*. : contenant dix livres, auxquels est amplement traité de toutes sortes et diversité de minieres, fusions et separations des metaux: des formes, moules pour getter artilleries, cloches et toutes autres figures... (manuscrit italien de 1540, traduit par Jacques Vincent en 1556).

Technique et terminologie

Pour mémoire, rappelons qu'il existe plusieurs techniques ou modalités pour faire sonner une cloche de clocher de façon manuelle :

. La mise en volée

.. Par balancement de la cloche (entraînant le va-et-vient du battant)

... La cloche est mue par appuie de la main sur la base de la cloche

... La cloche est mise en mouvement par action sur le joug

- L'ensemble joug/cloche est mis en mouvement par le tirage d'une corde reliée à un bras ou une roue de sonnerie

- L'ensemble est mis en mouvement par appui du pied sur un pédalier

.. Par rotation de l'ensemble joug/cloche

... sans arrêt de la cloche (volée tournante)

... avec arrêt de la cloche en position haute (piqué)

. Le tintement

.. Par frappe interne du ou des battant(s) sur la base de la cloche

... le battant est mû directement à la main

... le battant est mû à l'aide d'un relais (corde, chaîne, cuillère...)

... le battant est frappé par un mouvement bref de la cloche

.. Par frappe externe de la base ou de la robe de la cloche

... Frappe par un marteau, maillet ou galet tenu par le sonneur

... Frappe par un marteau mu par une corde via un renvoi

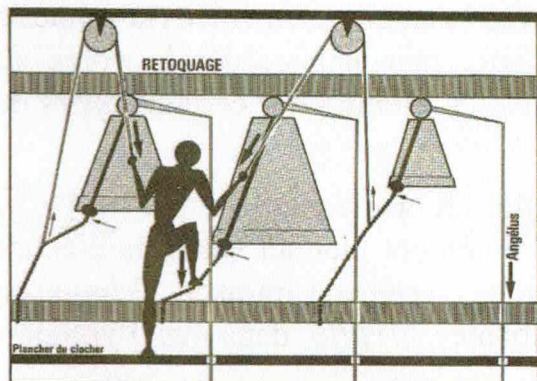
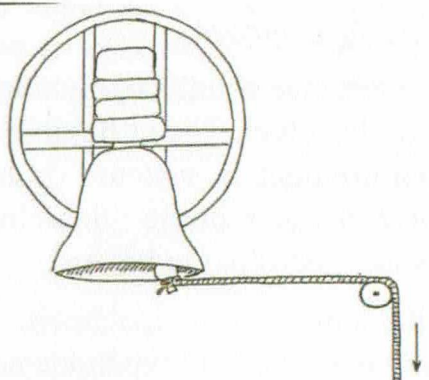
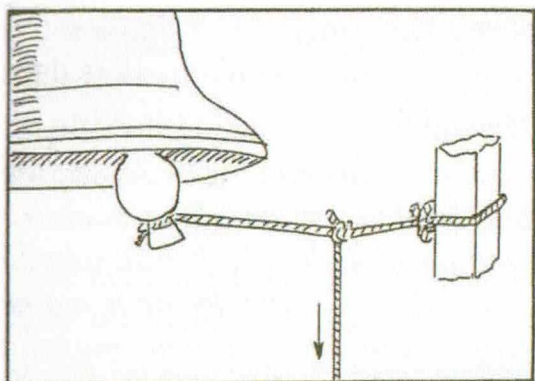
Nous nous focaliserons, dans le présent dossier, sur la technique consistant à provoquer le tintement avec le battant mû par le sonneur soit directement avec sa main soit à l'aide d'une corde ou d'une chaînette, lequel battant venant frapper la base de la cloche immobile (à poste fixe de façon permanente ou temporairement immobilisée). Des articles à venir aborderons d'autres techniques de sonnerie.

Cette technique de sonnerie dite à battant tiré, appelée parfois « *coptée* »² ou « *banc du sonneur* » ou encore « *trézolage* » ou « *retoquage* », consiste donc à tirer le battant manuellement à l'aide d'une corde ou d'une chaînette attachée, par un bout, au battant (via un crochet inséré dans le trou ou l'œil réalisé dans la

² Dans son roman *Notre-Dame de Paris*, Victor Hugo parle des « lourdes coupetées » du beffroi de Notre-Dame. Le terme « copter » dérive de *cop*, ou coup porté par le battant sur la cloche.

chasse du battant ou un nœud fait autour de la chasse) et, à l'autre bout, tenue en main par une poignée fait avec la corde ou attachée à un élément du beffroi (voir schéma) ou encore enroulée autour du pied ou fixée à une planchette articulée sur le sol et poulie de renvoi. (Voir ci-après schémas extraits de la revue *Le Viquet*, n° 99, Pâques 1993 « Les voix de nos clochers » et de la revue *Folklore de Champagne* n° 52, mai 1976, pour le retoquage).

Selon la configuration des cloches au sein du clocher, le sonneur peut aussi actionner directement les deux battants à l'aide de ses mains tout en actionnant le troisième avec son pied relié, via une corde, au battant.



La sonnerie coptée est une pratique instrumentale de musique populaire qui consiste en une exécution rythmique ou mélodico-rythmique de coups sur la paroi de la cloche. Elle se pratique sur des ensembles campanaires de trois ou quatre cloches, nombre courant dans la plupart des églises paroissiales en France. De ce fait le sonneur se tient à proximité des cloches, souvent assis sur une chaise ou un banc (d'où l'expression « banc du

sonneur » utilisée dans le sud de la France), une corde dans chaque main, voire une ou deux cordes actionnées au pied. Globalement, l'équipement et les accessoires sont modestes et sont adaptables à de nombreux clochers.

Pour comprendre l'installation technique, le lecteur pourra se reporter utilement au reportage consultable sur Youtube et réalisé par le projet Horloges d'Altitude à Vézelize avec les commentaires de Thibaut Laplace : https://youtu.be/jyeC_uBnb5I

Dans le cas des clochers-murs, le tirage des battants peut se faire d'en bas par l'intermédiaire de renvois ou par une corde verticale actionnant le lien horizontal (voir schéma ci-dessus du dispositif appelé aussi *Broek system* par les campanologues) ou à proximité des cloches sur une plateforme abritée (abri du sonneur).

Au-delà de cinq ou six cloches, l'installation inclut généralement un clavier en bois comportant des touches ou manches reliées par tringlerie et poulies (ou équerres de renvoi) aux battants ou à des marteaux externes. On rentre alors dans le domaine instrumental des carillons de concert, qui ne sera pas abordé ici.

Selon Anne Apicella, *la position du sonneur est très variable ; elle dépend de plusieurs éléments. Les deux principaux sont le nombre de cloches et les dimensions de la chambre des cloches (ou la configuration des cloches au sein du clocher). Jusqu'à trois cloches, le sonneur se tient debout : une des deux mains sert à sonner deux cloches, simplement en changeant la direction dans laquelle on tire sur la corde. (...) À partir de quatre cloches, le système qui permet de sonner une cloche par main et par pied semble s'être imposé.*

Cette technique de tirage à la main n'est pas exclusive d'une cohabitation avec d'autres techniques de sonnerie. Dans le cas où les cloches sont habituellement mises en volée, il suffit d'immobiliser temporairement le système de mise en mouvement. Mais on rencontre aussi un « carillonnage » mixte : une cloche est mise en volée pendant que les autres cloches sont tintées par le battant.

La coptée ou sonnerie à battant tiré manuellement est principalement utilisée actuellement dans l'univers chrétien orthodoxe, mais elle était répandue autrefois dans les églises catholiques en cohabitation avec la sonnerie en volée (la sonnerie de l'angélus est d'ailleurs une sonnerie mixte, faisant succéder la volée au tintement dans la plupart des régions ; il en est de même pour certains types de glas).

Cet art de sonner sur trois cloches se traduisait anciennement par le verbe *Trillonner*³. Selon les régions, la coptée ou tintement manuel sur trois cloches porte des noms différents : *Trezel* en Bourgogne, *Tresen* en Limousin, *Trignoù* en Quercy et *Trinhon* dans les Alpes méridionales, *Tritllo* dans les Pyrénées-Orientales...

Carillonner, linguistiquement parlant, suppose donc un ensemble campanaire de quatre cloches. Selon Achim Bursch, un carillon peut exister sans clavier et sans pédalier : *Pour carillonner la mélodie à cinq notes de l'Alléluia pascal, on a*

³ RAMA (Jean-Pierre), *Cloches de France et d'ailleurs*, Paris, 1993.

installé le même dispositif technique que pour une coptée de trois cloches en l'étendant à deux cloches supplémentaires en place dans le clocher⁴.

À noter également que, dans les propos des sonneurs ou de certains rédacteurs, le terme « carillon » désigne l'air joué et non l'installation instrumentale.

Pour certains auteurs, la coptée désigne le plus souvent une sonnerie rythmique alors que le carillon désigne plutôt une sonnerie mélodique. Mais la terminologie est loin d'être uniformément partagée comme nous le verrons dans les témoignages recueillis.

En termes d'usage, citons ce qu'en dit Xavier Vidal⁵ : *La technique du carillonnage, en Limousin, en Quercy, en Rouergue, est utilisée pour les sonneries « publicitaires » demandant un caractère gai (mariages, baptêmes). Dans ces moments, l'art du sonneur est à son comble. C'est dans ces sonneries qu'il montre le plus de virtuosité et d'expression. C'est à ce moment que son savoir-faire justifie le mieux sa spécialisation. L'exécution de formules mélodico-rythmiques invariables demande des notions de « cadence » et une gestuelle précise.*

Pour revenir sur les aspects techniques, il est à noter que plusieurs fondeurs du XIX^e ou du début du XX^e siècle livraient en standard des battants à chasse percée, ce qui est un indice d'usage fréquent de ce mode de tintement pour l'angélus ou le glas, mais pas forcément d'une pratique généralisée de la coptée festive : *Il convient en effet de noter que la chasse percée permettait souvent de relier par un câble ou un filin le battant au mécanisme d'horloge pour le tintement de l'heure.*

(Synthèse : É. Sutter)

⁴ Réalisation mise en œuvre dans le clocher de l'église Ste-Walburge à Walberberg (Allemagne) à l'occasion d'une formation de sonneurs en coptée.

⁵ VIDAL (Xavier) : *Cloches, sonneurs et sonneries*. Rapport d'étude pour la Mission du patrimoine Ethnologique du ministère de la Culture. - 1989.- 109 p.

Aspects ethno-musicaux

Comme le dit fort bien Jean Daunay⁶, *le sonneur n'a généralement que trois cloches* (ndlr : quelque fois quatre, très exceptionnellement cinq) *à sa disposition. Il doit donc s'en accommoder. Et toutes les mélodies, même les plus simples, ne lui sont pas directement accessibles. Alors, il ruse, il compose, il invente, et l'auditeur est tout surpris de reconnaître un air familier.*

Selon la tradition locale, l'habitude ou le goût du sonneur, les circonstances, le jeu sera davantage rythmique ou au contraire mélodique. Le répertoire est propre à chaque sonneur même si l'on reconnaît des airs populaires communs à la plupart des territoires. Il n'hésite pas à improviser, à faire des digressions. *Le sonneur affirme qu'il tient à rester libre de son programme et qu'il n'a de compte à rendre à personne quant au choix des morceaux qu'il exécute.*

Les supports du patrimoine immatériel

Au dire de nombreux sonneurs, ceux-ci ne connaissent pas le solfège et ne savent pas lire une partition ; c'est donc *à l'oreille* que se fait l'apprentissage et la transmission des airs joués. Parfois, le sonneur consigne sur un carnet ou des

La Soyotte

3	3	3	2	3	4	3	2
<i>Mad-mir-sell sou-ly sous den-sa</i>							
2	2	2	2	1	2	3	1'
<i>le soy-ot-te le soy-ot-te</i>							
3	3	3	2	3	4	3	2
<i>Mad-mir-sell sou-ly sous den-sa</i>							
2	2	2	4	3	2	1'	
<i>le soy-ot-te sil sous fait</i>							
1	2	3	/	1	2	3	/
1	2	3	3	4	3	2	/
1	1	2	/	1	1	2	/
1	1	2	2	3	2	1	/

fiches quelques airs qu'il affectionne ; ces airs sont souvent représentés à l'aide du numéro de la cloche et non de la note. (Exemple ci-contre : extrait du carnet du sonneur de Brousseval (Aude) reproduit par J. Daunay dans la revue *Folklore en Champagne*, n° 61, 1978) ; voir aussi Vézélise (Meurthe-et-Moselle) et Lantosque (Alpes-Maritimes).

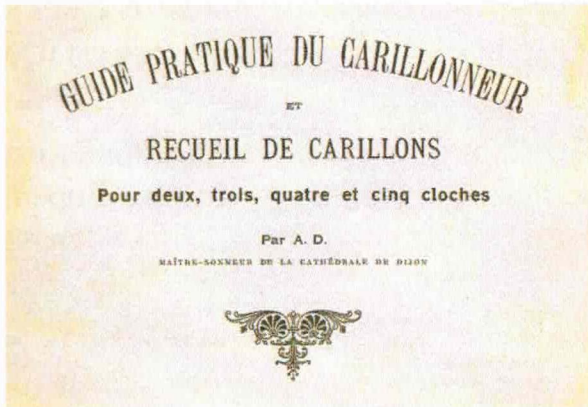
Les partitions en bonne et due forme que l'on peut trouver dans la littérature ont généralement été écrites par des ethnomusicologues qui ont alors transcrit ce qu'ils ont entendu au cours de leurs enquêtes. (Exemple, page suivante, d'un air dit *Polka*, joué par le sonneur de Champagnol, Aude, retranscrit par J. Daunay dans la revue *Folklore en Champagne*, n° 61, 1978)

⁶ DAUNAY (J.) *Folklore de Champagne*, n° 61, juillet 1978.



Évidemment, ce répertoire avec la façon de sonner propre au sonneur disparaît avec la mort de celui-ci. À moins qu'il ait pu transmettre à temps son « savoir-sonner » à un successeur.

Retrouver les carnets et autres consignations des sonneurs disparus, comme à Arbois⁷, Brousseval ou Vézelize, est évidemment précieux pour la connaissance et la préservation du patrimoine immatériel. Les transcriptions faites par des musicologues à l'occasion de missions d'observation sont également précieuses en termes de perpétuation de la mémoire.



De même les rares recueils de partitions qui ont été publiés au début du XX^e siècle à l'intention des carillonneurs jouant sur « deux, trois, quatre et cinq cloches » constituent des ressources intéressantes. Citons à titre d'exemple le *Guide pratique du carillonneur et recueil de carillons* écrit par A. Dangeville, sonneur de la cathédrale de Dijon (cf couverture ci-contre), le « recueil de

carillons » de M. Hingre, ancien organiste de Mirecourt (Vosge), le *Nouveau recueil de carillons pour deux, trois, quatre et cinq cloches, tirés de différents auteurs*, publié par la fonderie Farnier à Robécourt en 1911.

Enfin, n'oublions pas les possibilités récentes des enregistrements vidéo qui constituent aussi une « mise en mémoire » de la façon gestuelle de sonner (dans son contexte technique local) et du répertoire joué, support consultable en ligne par quiconque, donc partageable car accessible facilement en tout point de la planète.

En sus de l'intérêt pour les chercheurs ethno-musicologues, tout cela peut constituer des matériaux utiles pour initier de futurs sonneurs.

⁷ Bien qu'il s'agisse d'un carillon à clavier de douze cloches (1738) à l'époque, et non d'une sonnerie à battant tiré, il s'avère précieux actuellement pour la restauration du paysage sonore local de pouvoir s'appuyer sur le « calepin » du carillonneur Jean-François Pillot (1773-1851) qui l'utilisait comme aide-mémoire pour ses propres compositions en sus des airs liturgiques, des cantiques ou des chansons populaires.

La coptée campanaire : rapide aperçu européen

Afin de démontrer que cette technique de sonnerie manuelle des cloches d'église n'est pas propre à une région particulière et qu'elle était relativement courante à travers toute l'Europe chrétienne avant les méfaits normalisateurs et réducteurs de l'électrification des clochers, il est bon de donner un rapide aperçu de cette pratique dans les pays européens avant d'examiner le cas de la France.

Nous renvoyons le lecteur vers l'excellent article rédigé par Achim Bursch paru en 2008 dans *Le Bulletin Campanaire ACW*, 2008/1, n° 58 « Essai sur la coptée campanaire en Europe occidentale ». Nous en faisons ci-dessous un rapide résumé.

Achim Bursch y rappelle préalablement que cette technique de sonnerie par tirage du battant est une coutume religieuse pratiquée pendant les week-ends, de Pâques à la Pentecôte, ainsi qu'à l'occasion d'autres grandes fêtes religieuses. Elle est une expression musicale de la joie pascale.

En Belgique, cette technique, appelée *tribolèdje* ou *tribolage* en Wallonie, est encore pratiquée occasionnellement dans plusieurs villes : Malmédy, Eupen, Nidrum, Dürler ; dans bien d'autres villes, la pratique, attestée, a maintenant disparu. Le carillonneur est appelé *triboleur*.

En Allemagne, et plus spécifiquement en Rhénanie, la technique porte le nom de *Beiern* ou *Glockenbeiern* ; elle est encore couramment pratiquée dans plusieurs villes ou villages du *Vorgebirge* (entre Bonn et Cologne).

Achim Bursch, qui pratique cette technique à l'église paroissiale St-Albert-le-Grand à Dersdorf, pratique aussi une variante qu'il appelle le *Brimbalement* ou *Bammschlagen* : mise en volée de la grosse cloche pendant que les deux petites cloches sont coptées périodiquement.

En Suisse, la technique de la coptée est utilisée dans le Valais ; elle est désignée sous le nom de *carillonnage valaisan*. La pratique (avec les airs joués) est largement décrite dans l'ouvrage de Marc Vernet publié en 1965.

En Italie, toujours selon Achim Bursch, la technique est mise en œuvre plus particulièrement dans le Frioul, en Ligurie et une partie du Piémont.

Enfin, en Slovénie, cette technique de sonnerie semble très répandue. Notamment dans trois régions : Dolenjska, Primorska et Gorenjska. Nous renvoyons le lecteur vers l'article de Mojca Kovacic publié dans *Patrimoine campanaire* n° 58, mai-août 2008 ; « La manière slovène du jeu de cloches : la coptée campanaire ».

L'auteure y indique par ailleurs que la coptée se pratique aussi en Croatie, en Espagne, aux Pays-Bas, en Suède.

Auvergne -Rhône-Alpes : Savoie

À Aussois, Félix Colly grimpe toujours dans le clocher pour les grandes occasions, un rituel que le petit bonhomme de 84 ans accomplit depuis 1936. *J'ai pris la suite de mon cousin Ferdinand Boileau et de mes oncles. Ils m'ont un peu appris, le reste s'est fait tout seul.* Le clocher abrite quatre cloches.



(Texte et photo extraits de l'article « Le sacerdoce du sonneur de cloche » publié dans *Le Dauphiné Libéré* de juin 1995) ; Il pratiquait encore le carillonnage (coptée) en août 2000.

Bourgogne – Franche-Comté : Côte-d’Or

Les trézeleurs

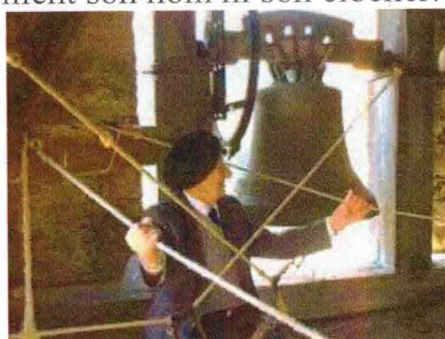
On peut supposer que le « carillonnage » à battant tiré était pratiqué dans nombre de clochers bourguignons avant que quelques grands carillons à clavier soient installés dans plusieurs villes, notamment en Côte-d’Or, et avant la généralisation de l’électrification. Ce carillonneur sur trois cloches est appelé en patois bourguignon *trézeleur*. Ceci pourrait expliquer le choix du titre du bulletin publié par l’Association départementale des Amis des Carillons : « Le Trézeleur », association qui regroupe les carillonneurs qui animent les carillons à clavier de la région et dont certains se disent successeurs des *trézeleurs* d’antan.

L’on connaît au moins un lieu où un « trézeleur » pratiquait cet art de sonner sur trois cloches à l’aide de cordages : l’église Saint-Rémi de Selongey (Côte-d’Or). Un article paru dans le *Bien Public* le 14 mai 2016 rappelle que Marcel Morlot a exercé autrefois (vers les années 1960 ?) cette fonction pendant une trentaine d’années, en rythmant ainsi la vie du village. La photo publiée dans l’article



montre le sonneur tirant deux cordes reliées horizontalement aux battants, ce qui n’excluait pas, par ailleurs, une sonnerie en volée mue depuis le bas du clocher par une corde verticale reliée à une demi-roue de sonnerie en bois, également visible sur la photo.

Mais nous avons retrouvé également une photo d’un sonneur bourguignon, sans pouvoir identifier précisément son nom ni son clocher.



Corse

L'art de sonner les cloches en tirant le battant manuellement est pratiquée dans plusieurs villages de Corse.

Dans son ouvrage *Les musiques de Corse*, édité aux éditions Piazzola, Antoine Massoni décrit à la page 99 le processus de la sonnerie :

À son sommet, le clocher abrite généralement trois cloches d'où son nom de trillon : "A ciccona ou a maiò" (le bourdon), donne la tonique et assure une battue régulière. Elle est mise à la volée par un sonneur qui tient un tempo lent afin de permettre les variations sur les deux autres cloches.

"A mezana" fait la seconde majeure et "A chjuca" la tierce majeure.

Les deux sont sonnées par la même personne "a pichju martellu". En actionnant les battants tenus soit directement à la main soit par l'intermédiaire d'une cordelette, le sonneur doit exécuter des variations en miroir, selon un code défini, afin que le message soit bien compris. "A ciccona" mise à la volée définit une battue ample pour laisser se développer les ornements de "A mezana" et de la "chjuca". Sur ce tempo, le sonneur commence toujours sur la "chjuca" et reprend la formule en inversant son attaque sur la "mezana". Des formules binaires, ternaires, quinaires ou composées en 3/2/2... selon l'improvisation, l'espace laissé par la "ciccona" ne permettant pas d'exécuter plus de huit frappes."⁸

Cette technique de sonnerie était encore récemment (2014) en œuvre à Ventiseri sur un ensemble de trois cloches, notamment pour la fête du 15 août. (Voir vidéo sur internet : <https://www.youtube.com/watch?v=iCMweZ2s6wU>)

Il s'agit d'une sonnerie très rythmée et répétitive. La vidéo montre un sonneur tirant sur une corde reliant deux battants de cloches différentes, actionnant tantôt la main droite, pour tirer le battant de la cloche sise à sa droite, tantôt la main gauche, pour tirer le battant de la cloche de gauche. Un second sonneur pousse le battant de la troisième cloche directement à la main pour simuler une volée.

Plusieurs autres villages ont encore leur sonneur de cloches. Depuis 1985 et ce jusque dans les années 2005, ces sonneurs, jusqu'à une trentaine, se rencontraient chaque année mi-août à Pioggiola pour la *Scontru di i campanari*, afin de comparer leur expérience et leur tradition musicale sur les trois cloches de l'église Santa Maria Assunta. Durant quatre ou cinq minutes, chacun va exprimer sa manière spécifique de jouer. Durant la rencontre, seuls les « carillons » annonçant la messe solennelle sont interprétés. Avant la rencontre, les sonneurs de Pioggiola organisent une séance d'initiation pour les enfants afin d'assurer la relève. Après la rencontre a lieu la remise des trophées.

Entendre un « carillon » sur Youtube : <https://www.youtube.com/watch?v=jiKEMSYjtRg>

⁸ Extrait du site www.repertorium.centreculturelvoce.org ; l'article inclut un enregistrement audio de sonnerie.

Grand-Est : Aube

Le carillonneur de Champignol-lez-Mondeville

(Extrait d'un article de J. Daunay paru dans la revue Folklore de Champagne, n° 61, juillet 1978)

(...)

M. Robert Dumont est vigneron de son état et chef de la société de musique locale ; il carillonne depuis 1954, année où il a succédé à M. Louis Braux, lui aussi carillonneur et lui-même successeur de M. Gérard. Il a hérité de son prédécesseur les airs qu'il perpétue à son tour.

(...)

Il grimpe au clocher par un escalier en pierre avant de gravir deux échelles successives séparées par un palier ténébreux. Là, adossé contre un croisillon du beffroi, à contre-jour, le maître contemple ses cloches : la note *do* face à lui, le *ré* à sa gauche et le *mi bémol* à sa droite, énormes, pesant respectivement 1800, 1200 et 900 kg. Il y a aussi au-dessus trois petites cloches d'une octave supérieure.

Les battants des trois grosses cloches sont reliés au croisillon du beffroi contre lequel est adossé le sonneur, par des chaînes métalliques comportant anneaux et vis réglables. En tirant, ou plus exactement, en opérant une rapide pression de ses mains, il amène les battants au contact de la panse. C'est le pied droit de l'instrumentiste qui, engagé dans la boucle d'une corde, commande la troisième.

M. Dumont connaît par cœur les airs qu'il interprète. Encore faut-il qu'il en suive attentivement le rythme et la mélodie, dans le fracas qui va déferler à quelques centimètres de ses oreilles.

(...)

Tout à coup, ses mains et son pied se déchainent. Les battants vigoureusement sollicités, frappent les robes d'airain. Les notes naissent, s'amplifient et s'envolent. On ne peut imaginer l'effort exceptionnel que demande une interprétation, quand on n'a pas vu, à l'œuvre, le carillonneur.

(...)

L'air dit « de cortège » complète les douze mélodies réservées aux anges. Le cahier de M. Dumont en comporte quinze. Les deux dernières sont destinées à annoncer un office : la messe ou, naguère, les vêpres.

Robert Dumont est décédé en mai 2018 à l'âge de 91 ans. On peut voir sa façon de sonner dans une vidéo réalisée en juillet 2012 :

<https://www.youtube.com/watch?v=I42hm0TFgWc>

Autres sites de l'Aube où se pratiquait ce type de carillonnage festif :

Selon la revue *Folklore en Champagne*, n° 52, mai 1976 et diverses coupures de presse parues à la fin des années 1990, la pratique était encore vivante à Braux, Maizières-la-Grande-Paroisse, Rumilly-lès-Vaudes, Vauchassis, Villenauxe...

. À **Rumilly**, habituellement, l'angélus était sonné du bas du clocher sur la petite cloche, mais pour les fêtes, l'angélus était carillonné et sonné dans la chambre des cloches avec plusieurs sonneurs : *Ils relevaient d'abord la corde de la grosse cloche et la fixaient de façon à ce que le sonneur ait une longueur suffisante pour la mettre en branle. Le maître-sonneur avait d'autre part fixé un crochet dans l'œil de chacun des battants de la moyenne et de la petite cloche. Ces crochets étaient prolongés par deux cordes d'environ un à deux mètres lesquelles étaient attachées de chaque côté du sonneur, bien adossé à une poutre horizontale de la charpente. Les longueurs étaient calculées pour que chaque battant soit maintenu à environ trente centimètres de l'intérieur de la robe de chaque cloche et pour que le sonneur puisse, tenant une corde dans chaque main, tirer aisément sur chacune d'elles et obtenir le son au moment précis où il était désiré.* (Jean Daunay, 1976)

. Lu dans *Libération Champagne Dimanche* du 23 avril 2000 :

« En 2000, Norbert Wagner carillonnait encore sur les quatre cloches de l'église de **Vauchassis**. « Il bride d'abord les quatre battants, introduisant dans l'œil de chacun d'eux le crochet qui, relié à une corde attachée près du sonneur, positionne la boule de ce battant à quelques centimètres de la robe de la cloche. Le carillonneur est debout face à ses cloches. À sa gauche est la corde de la plus lourde, le *ré*, à sa droite les trois autres, *mi*, *fa*#, *sol*. Qu'il appuie d'un geste décidé et puissant sur l'une de ces cordes, le battant vient frapper la cloche et le son s'envole. Notre carillonneur se concentre car il doit avoir la mélodie qu'il veut interpréter, aussi bien dans la tête que dans ses bras. » Il a trouvé un remplaçant, Gilles Gerbeau.

. Carillonneur à **Maizières-la-Grande-Paroisse**, René Renault, 70 ans, fait ce qu'il veut dans son clocher et ses trois cloches. Baptêmes, communions, mariages et grandes fêtes sont autant d'occasions d'offrir un concert aux habitants. Il précise d'ailleurs *qu'il se déplace à la demande dans tout le département*. Parallèlement, il a livré les secrets du carillon pendant un an à trois jeunes du pays pour assurer la relève.



Depuis 2016, désormais, ce sont ceux-ci que nous entendons parfois jouer lors des fêtes (selon le site web municipal).

Grand-Est : Haute-Marne

Il y a quelques années, à **Planrupt** (Haute-Marne), un carillonneur, M Marius Pillard, pratiquait le trézolage à battant tiré (cité par J. Daunay).

À **Coupray**, c'est Robert Fournier qui monte au clocher pour actionner les cloches. Selon l'article paru dans *Haute-Marne Dimanche* du 9 décembre 2001,



ce sonneur carillonne sur les trois cloches de l'église depuis 60 ans. « Avant lui, son grand père puis son oncle rythmaient les saisons du village à l'occasion des fêtes carillonnées (...) À l'aide de ses deux bras et d'une jambe, il lui faut manœuvrer trois battants d'une cinquantaine de kilos chacun. La gamme dont il dispose ne lui permet pas de composer des mélodies connues, si ce n'est l'air du *J'ai du bon tabac*.

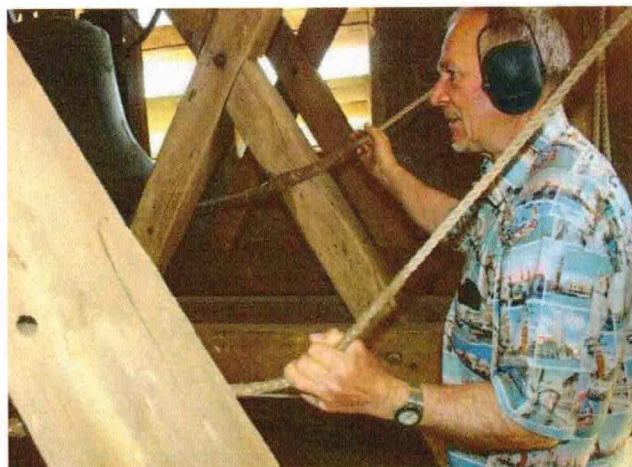
De mémoire je répétais les airs que jouaient mon grand-père et mon oncle puis j'en ai inventé d'autres par la suite. Un peu comme avec les percussions, la musique que joue Robert consiste d'abord en des rythmes, qu'il varie soit en redoublant soit en modulant la force des notes. »

Grand-Est : Vosges

Charmois-l'Orgueilleux

Le clocher de l'église paroissiale St-Léger comporte trois cloches, équipées en tintement et en volée : ces trois cloches ont été fondues par Gillot en 1838 et ont les caractéristiques respectives suivantes : diamètre de 1,17 m (*mi* 3), diamètre de 1,06 m (*fa*# 3) et diamètre de 0,95 m (*sol* 3). Cet ensemble campanaire est électrifiée et sonne régulièrement les angélus quotidiens et l'annonce de la messe le dimanche matin (y compris les dimanches où il n'y a pas d'office sur place).

C'est au sein de cet ensemble campanaire de trois cloches que Jean-Dominique Tachet pratique le « carillon » en coptée depuis 1979, faisant suite à son père Georges Tachet, qui lui-même avait été formé par son beau-père Joseph Thiébaud. Une vingtaine de fois auparavant, mais maintenant, six à sept fois par an, lors des grandes fêtes ou de cérémonies religieuses, il monte dans la chambre des cloches, attache un



cordage à chaque battant, se tient debout sur une jambe, tient une corde dans chaque main et enroule la troisième, celle de la grosse cloche, autour du pied, puis tire sur les cordes à l'aide de ses mains et d'un pied, au gré du déroulement de la ritournelle. « Une vingtaine de mélodies simples que je joue à l'oreille » dit-il, car il ne connaît pas le solfège. Les airs que le carillonneur affectionne le plus sont ceux écrits par son grand-père et dédiés à certaines personnes du village à l'époque.

Une variante est aussi pratiquée, le « *trézolage* » : mise en volée de la grosse cloche et tintement rythmé sur les deux plus petites. Une passion qu'il voudrait pouvoir transmettre.

Occasionnellement, Jean-Dominique Tachet « carillonne » à la demande dans sept autres clochers des environs (par exemple à **La Haye** et à **Girecourt-sur-Durbion**)... (E.S.)

Voir vidéo de 2016 sur Youtube : <https://www.youtube.com/watch?v=vLdKE4HSgU4>

Un enregistrement vidéo est également disponible sur le DVD diffusé par la SFC

(Résumé de plusieurs articles parus entre 1980 et 2019)

Rollainville

Par Stéphane Robin, carillonneur occasionnel.

Le clocher de l'église Saint-Rémy abrite trois cloches *la 3*, *sol 3* et *fa 3* non électrifiées. Les volées se font par tirage à la corde depuis le chœur.

La pratique du « carillon » à battant tiré, ici, date probablement du XIX^e siècle et le nom de mon aïeul, un des premiers carillonneurs, figure sur la plus grosse cloche. Ensuite, mon grand-oncle, mon père et moi sont les successeurs. Mon grand-père a carillonné uniquement pour les obsèques et aujourd'hui, deux habitants du village carillonnent uniquement pour les obsèques, car le tintement est simple (il n'y a pas de carillonneur officiel). Lorsque je suis présent à Rollainville, on me laisse la main pour carillonner à l'aide d'une partition.¹⁰

Pour carillonner, on bride les cloches avec des câbles à raison d'un câble par cloche, la chasse de chaque battant ayant un trou pour accrocher le câble à l'aide d'un mousqueton. Les deux plus petites cloches sont tintées à la main et la plus grosse au pied (une petite planche en bois fixée au câble permet d'actionner le battant).

Le « carillon » s'effectue lors de diverses occasions :

- Baptêmes (rares dans le village, même si le dernier date du 6 octobre dernier) : on tinte des chansons pour enfants ;
- Obsèques : on tinte le glas romain tous les soirs à la tombée de la nuit entre l'annonce d'un décès et le jour des obsèques, puis au début et la fin de la cérémonie. La sonnerie rythmique est simple mais peut inclure une séquence plus mélodique. Lorsque je sonne le glas, j'interprète également *Plus près de toi, mon Dieu* ; À l'écoute de la sonnerie funèbre, les habitants se demandent « qui est décédé dans le village ? » C'est apprécié des familles concernées ;
- Grandes fêtes comme Noël et Pâques (du moins, lorsque les carillonneurs sont présents) : on tinte des chants en lien avec la fête ;
- Parfois pour d'autres manifestations (comme la journée du Clocher) ; cela plait aussi bien aux habitants qu'aux présents occasionnels ;

Exemples de « carillons » joués à l'occasion de la fête de Pâques :

- *Le Christ est vivant !*
- *À la claire fontaine*
- *Plesaj všetko stvorenie*
- *Frère Jacques*

¹⁰ Partition faite à partir du logiciel « Lilypond ».

- *Singt dem Herrn ein neues Lied*
- *Weż w swą opiekę*
- *Au clair de la lune*
- *Grosser Gott wir loben dich*

Pour illustrer ces propos, voici quelques liens Youtube :

. Enregistré à l'intérieur du clocher (Journée du Clocher 2017) :

<https://www.youtube.com/watch?v=TJY3wYwXcBM>

. Enregistré depuis l'extérieur (Pâques 2018) :

<https://www.youtube.com/watch?v=1m-F2LOtzIs>

. Glas :

https://www.youtube.com/watch?v=hgDYE_qyqDk&t=12s

oOo

Autres communes vosgiennes où se pratique (ou se pratiquait récemment) cette technique de sonnerie :

. **La Neuveville-sous-Montfort** : Jean Vançon, 83 ans, ne pratique plus qu'occasionnellement.

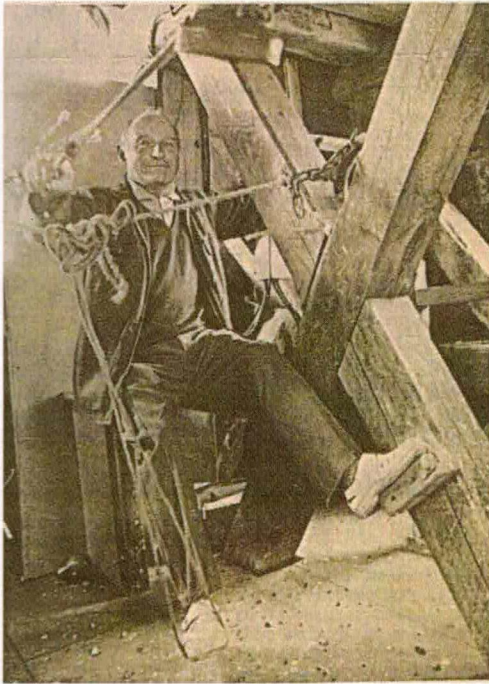
. **Frizon** : le sonneur en place, trop âgé, ne pratique plus.

. **Deycimont** : Mme Gremillet a abandonné la pratique car « *personne ne l'écoutait* »

Source : Jean-Dominique Tachet (septembre 2019)

Hauts-de-France : Aisne

Jusqu'à la fin du XX^e siècle, quelques villages pratiquaient cette sonnerie :
Beaurieux, Montaigu, Oeilley, Pargnan...



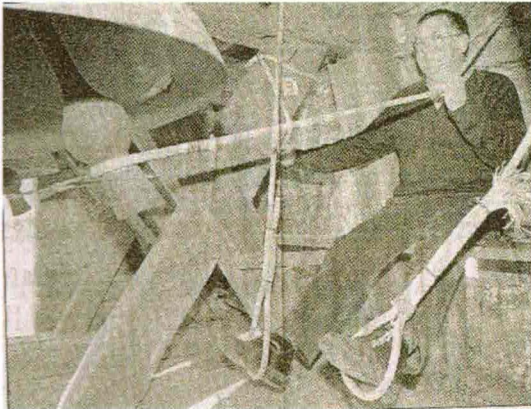
À **Beaurieux** : « Depuis 1942, Paul Poiret est régulièrement monté au clocher pour marquer les temps forts de la vie des villageois. Aujourd'hui, même si l'église de Beaurieux, comme tant d'autres églises rurales, ne connaît plus guère d'offices, les veilles et jours de grande fête sont toujours carillonnées. *Je ne suis pas musicien, c'est surtout de l'oreille qu'il faut expliquer-t-il, il y a des airs dont je ne connais pas le nom que j'ai appris des vieux sonneurs* poursuit-il. Tout est dans l'art de tirer sur la corde : assis dans le clocher, Paul Poiret, au moyen de trois cordes (une dans chaque main et une au pied) agit sur le battant des cloches.

(Extraits de l'article « De sonneur en sonneur, ils se passent les ficelles » paru dans *L'Union* le 13 novembre 1994)

Ce qui est dommage, c'est de n'avoir que trois cloches ; pour exécuter certains airs, la quatrième fait défaut ajoute-t-il dans un interview publié le 30 mars 2002.

« À **Montaigu**, Bernard Peudpièce, 58 ans, carillonne depuis vingt ans sur cinq cloches (trois jouées en tirant la corde à la main, deux au pied, la corde entourant le pied posé sur une planchette). Il s'installe devant ses cloches deux ou trois fois par mois, le temps d'interpréter des airs appropriés à chaque occasion. Son répertoire est limité à quatre titres : *Ave Maria, J'ai du bon tabac, L'eau vive, À la claire fontaine*, mais il pourrait s'entraîner pour en jouer d'autres. Deux cloches ont été

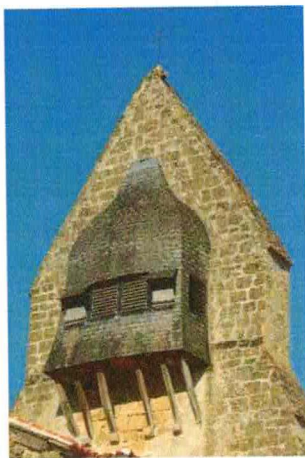
électrifiées récemment mais uniquement pour l'angélus » (*Ardennais Dimanche*, 20 avril 2003)



Nouvelle Aquitaine : Landes

(Article rédigé par Jean-Bernard Faivre, septembre 2019)

La pratique du battant tiré était une technique courante, voire quotidienne, ne serait-ce que pour sonner l'angélus ou le glas, voire les deux ensemble (on sonnait parfois le glas avant chaque angélus entre le jour du décès d'une personne et ses obsèques). Ces coutumes ont perduré jusqu'à la fin du XX^e siècle où des sonneries manuelles étaient encore présentes et où l'on trouvait au bas du clocher, deux cordes pour une cloche : une pour la volée, l'autre pour le tirage du battant ou de la cuillère d'angélus. De ce fait les clochers gardent encore des vestiges de poulies de guidage de cordes et des battants percés à leur extrémité.



Ce département rural possède un bon nombre de clochers murs bâtis pour la plupart au XVI^e siècle. Ceux qui ont conservé une sonnerie manuelle jusqu'à la fin du siècle dernier présentent une architecture particulière. Leurs baies campanaires et leurs cloches ne sont pas visibles de l'espace public. Elles sont cachées, enfermées dans un volume bâti, construit en encorbellement sur les façades Est et Ouest du clocher mur. La structure est en bois, couverte de tuiles, de bardeaux de chêne, d'ardoises ou de zinc (ci-contre Cancarès, photo J.-B. Faivre). L'espace intérieur correspond à « l'abri du sonneur » que ce dernier atteint par une échelle depuis la tribune ou un escalier spécialement conçu pour arriver directement aux cloches.

Dans ce petit espace formant la chambre des cloches, il est courant d'y constater la présence d'une chaise, mobilier que l'on rencontre aussi dans les charpentes des clochers tours, parfois remplacée par un banc fixe ou déplaçable. Plus exceptionnellement, on peut y observer des galets de rivière alignés sur une poutre



de charpente à portée de main de la chaise et de la cloche (ci-contre à Saint-Julien d'Armagnac, photo J.-B. Faivre). Les anciens sonneurs expliquent la présence de ce mobilier par la tradition du « carillon », sonnerie festive que l'on pratiquait exclusivement pour les mariages, les baptêmes ou la fête patronale. Assis sur la chaise posée entre les deux cloches, le sonneur tire simultanément sur les cordes accrochées aux battants en prenant soin de maintenir un rythme différent de celui du tocsin (plus rapide). Lorsqu'une seule cloche existe, le sonneur,

toujours assis, tire sur la corde d'un battant avec une main et frappe l'airain de l'autre main avec un galet de rivière, en jouant sur les partiels du bronze. Un seul autre cas a été observé d'une cloche possédant deux battants de longueur différente, comme on en trouve dans les Hautes-Pyrénées. C'est le prêtre qui autorise ou non la sonnerie du carillon¹¹. (...) *On carillonne pour les mariages ordinaires à la dixième du matin, l'été, l'hiver on y ajoute trente minutes. Cette heure est précédée de deux ou trois carillons. Déjà même à l'angélus de la veille, un premier carillon a témoigné de l'honneur de l'épouse. Mais si l'épouse a publiquement perdu sa virginité, les cloches sont muettes pour elle, et l'heure est plus matinale. Si elle est déjà mère : sept heures l'été, huit heures l'hiver. Si elle est à même de le devenir, aux premiers feux de l'aurore. L'usage veut aussi qu'une épouse qui quitte la paroisse ou la traverse en portant légitimement la couronne, soit honorée d'un glorieux carillon, si son parrain le demande et le paie au sonneur (...)* Pour les baptêmes, la sonnerie carillonnée se fait entendre à la sortie de la messe. Si la mère de l'enfant n'a pas été autorisée à avoir le carillon à son mariage, les cloches resteront également muettes pour le baptême de son enfant.

Les traces de ces traditions s'amenuisent au fil du temps. Les galets tombent sur le sol et se mélangent aux divers encombrants, les chaises se disloquent et s'effondrent. Les balayages et les travaux de restauration effacent les derniers indices. Malgré cela, l'observation attentive de la cloche restante permet parfois d'attester de l'usage de cette pratique à un moment donné. L'airain présente alors des altérations bien différentes d'un défaut de fonte. À Beyries, où la sonnerie aux galets existe encore, sous les coups des galets répétés pendant des décennies, le relief du décor de la faussure a disparu, les filets sont entièrement effacés dans la zone de frappe habituelle. À Saint-Julien-d'Armagnac, où l'ancien sonneur a confirmé avoir pratiqué la coptée, l'ornementation présente des zones d'écrasement dû à l'impact des galets sur l'airain et les reliefs sont usés au point que le nom du fondeur est effacé sur la partie de son cartouche frappée régulièrement. À Callen, l'écrasement des filets est similaire, mais plus marqué ponctuellement et la zone de frappe comporte de multiples impacts certainement dus au contact d'un objet métallique comme c'est le cas à Puybarban (Gironde) dans la Lande Girondine, où la frappe était réalisée avec des petites masselottes en fer tenues dans chaque main.

Sources : AD40 : 1000 J 19 - Entretiens avec les sonneurs de Bégaar, Bordères, Doazit, Puybarban et St-Julien d'Armagnac.

¹¹ Voir aussi : FAIVRE (Jean-Bernard).- Le « carillon » dans la société rurale landaise du XIX^e siècle. *Patrimoine campanaire* n° 71, sept.-déc.2012, pp 11-12

Occitanie : Ariège

Plusieurs sonneurs de villages ariégeois pratiquaient autrefois cette technique de sonnerie.

. En témoigne l'équipement en place au sein du clocher-mur de **Carla-Bayle** qui comporte quatre cloches fixes *la 3 – si 3 – do 4 – mi 4* (trois visibles sur la vidéo).

La vidéo consultable sur Youtube (réalisée en 2011 par carillonstarnais) ne montre que le clocher mais l'on entend l'air joué à l'époque par le sonneur du village, M Amardeilh. Ce savoir-faire lui a été transmis par sa mère et il sonne encore selon cette technique pour les événements majeurs de la commune, y compris le Nadalet précédant la fête de Noël.

À noter que les clochers murs se prêtent plutôt dans la région à la technique de la volée tournante, mais ce ne peut être le cas dans ce village où les cloches sont à poste fixe. La technique du « banc du sonneur » implique dans ce cas la présence de renvois pour actionner les battants depuis le bas.

<https://www.youtube.com/watch?v=g4yvIYbG1Mg>



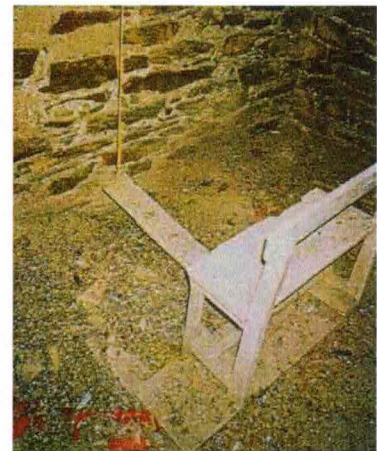
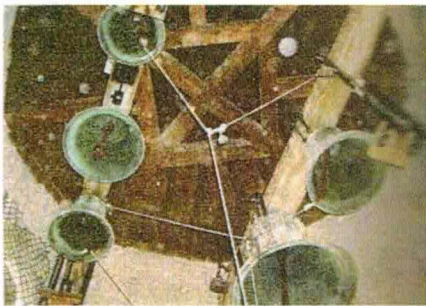
. À **Laroque-d'Olmes**, Noella Moréno actionnait les cloches grâce à tout un système de cordage qu'elle devait tirer avec les bras et les pieds. La photo montre que deux cloches sont actionnées par poignée et deux autres par pédalier (d'après un article paru dans *La Gazette ariégeoise* du 5 février 1999)

Occitanie : Aude

(Extraits de différentes parties de l'ouvrage de Claude Seyte « **Campanes en pays d'Aude**, 2011)

Dans la position dite « fixe », le sonneur, appelé dans nos contrées campanié ou campanaire, utilise le plus fréquemment le ou les battants intérieurs, tirés par une corde et fixés à une poutre par des ressorts, des chaînes ou des cordes, de manière à ce que la course, par rapport au point de frappe, soit réduite, pour faciliter un tintement rapide (Montazels). Il est coutumier d'adjoindre au dit battant, un deuxième et parfois un troisième compère (Pexiora). Ainsi actionnés des deux mains et d'un pied, leur utilisation concomitante permet les trilles, staccato et roulements, que certains sonneurs excellent à exécuter (Pyerens). La frappe, plus rapide, est moins spasmodique, plus rythmée, donc plus agréable à entendre.

Une lecture de l'inventaire exceptionnel réalisé par Claude Seyte au cours de ces dernières années et publié en 2011 permet, grâce à ses observations attentives des cloches et des équipements qui les entourent, de dresser une liste significative, bien que non exhaustive, des cloches qui disposent encore de traces visibles de sonneries manuelles à battant tiré (angélus, glas, offices, fêtes...). Voilà des preuves que cette technique de sonnerie était couramment pratiquée par les « campaniés » locaux, notamment lorsque les cloches n'étaient pas équipées pour la volée. On ne peut que regretter que ces sonneurs n'aient pu trouver de successeurs pour perpétuer la pratique, mais l'installation étant encore présente, il suffirait de peu de choses pour réactiver ces sonneries (du moins pour des sonneries festives occasionnelles).



Photos :

Haut gauche : Laubaruc

Haut droite : Villardonnel ; banc + pédale

Bas droite : Belcaire ; les trois battants

Arrondissement de Carcassonne :

- . Fontiès-d'Aude, église : deux cloches fixes, dont une avec deux battants.
- . Lagrasse, église : deux cloches fixes.
- . La Redorte, église : quatre cloches fixes à commande manuelle (et aussi électrifiée).
- . Laurabuc, église : cinq cloches fixes ; *jusqu'à une époque récente, il y avait un campanié, dernier représentant d'une longue lignée* » (voir photo ci-dessous).
- . Pradelles-en-Val, église : trois cloches fixes.
- . Roquefère, église : trois cloches fixes.
- . Saissac, église : cinq cloches fixes (dont au moins trois dont le battant est encore équipé d'une cordelette de tirage).
- . Tréville, église : cloche unique fixe équipée de deux battants.
- . Villardonnell, église : quatre cloches fixes reliées par câble, plus banc et pédalier (en mauvais état) (voir photo ci-dessus).
- . Villasavary, église : trois cloches dont une équipée de trois battants et une équipée de deux battants.

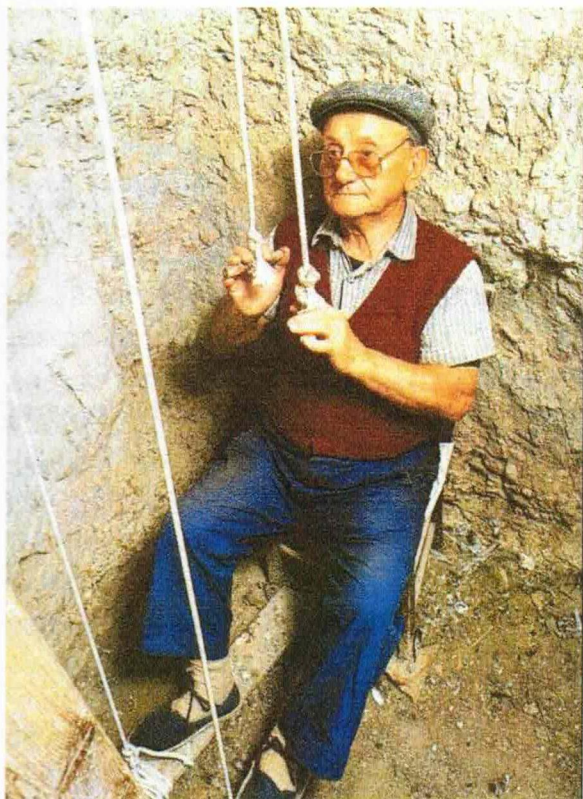
Arrondissement de Limoux

- . Alaigne, église : cloche fixe unique à deux battants.
- . Belcaire, église : deux cloches fixes dont une à 3 battants (voir photo ci-dessus).
- . Bessède-de-Sault, église : battants des cloches reliées par « broek system ».
- . Brézilhac, église : deux cloches fixes (tintement manuel au battant et tintement électrifié par marteau externe).
- . Chalabre, église : deux cloches ; battant actionné par chaînette type « Broek system ».
- . Donazac, église (clocher-mur) : trois cloches fixes.
- . Lignairolles, église : trois cloches fixes.
- . Limoux, église N.-D. de l'Assomption : 2 cloches fixes.
- . Rodome, église : deux cloches fixes.
- . Roquefeuil, église : deux cloches fixes dont une à deux battants (voir photo ci-dessus).
- . Sainte-Colombe-sur-l'Hers, église : deux cloches fixes dont une à deux battants.
- . Toureilles, église : quatre cloches fixes (« *tintement électrique et tintement manuel par tirage des battants reliés à des pédales* »).

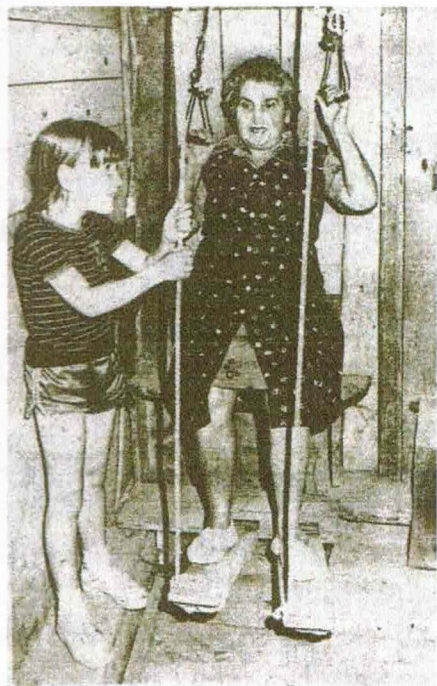
Arrondissement de Narbonne

- . Cruscades, église ; deux cloches fixes.
- . Fitou, église : deux cloches fixes.
- . Marcorignan, église : quatre cloches fixes.
- . Saint-Laurent-de-La-Cabrerisse, église : quatre cloches fixes.
- . Saint-Marcel-sur-Aude, église : quatre cloches fixes.
- . Salles-d'Aude, église : quatre cloches fixes (tintement en manuel et électrifié).

Le campanié de Laubaruc¹²



« Jean Lasserre carillonne sur un ensemble de quatre cloches, assis sur une chaise au rez-de-chaussée du clocher, de laquelle il actionne deux cordes aux mains et deux cordes aux pieds, par l'intermédiaire de pédales. *J'ai toujours sonné cet air traditionnel. C'est mon père (mort à 88 ans en 1948) qui m'a appris et, avant lui, mon grand-père sonnait déjà. (...) Je sonne l'angélus, le glas, pour l'office, pour les sépultures et, autrefois, je sonnais les mariages ; chaque événement a un son différent* (extrait d'une vidéo réalisée en septembre 1993)



Les « carillonneuses » à Roquefeuil sonnant sur quatre cloches : deux poignées et deux pédales (photo *L'indépendant*, juillet 1989)

¹² Extrait de l'ouvrage *Chants des cloches, Voix de la terre*, Les presses du Languedoc, 2000 (rédigé par Musique et Danse en Languedoc-Roussillon).

Occitanie : Haute-Garonne

Il existe dans tout le Sud-Ouest, en particulier dans la région de Toulouse, des sonneurs de cloches traditionnels de très haut niveau. Le plus souvent, héritiers du savoir et du savoir-faire de leurs parents, ils sont les dépositaires d'une culture populaire, conservée et transmise au fil des siècles. La richesse des sonneries et des airs joués, ajoutée à la grande dextérité d'exécution, est sans égal sur notre territoire.¹³

. Toulouse

Les sept sonneries toulousaines prennent leur racine dans le martyre de saint Saturnin en 250. C'est un véritable tableau de ces instants : les quatre cloches au pied pour les pattes du taureau, les deux petites à la main pour les cris de la foule haranguant la bête. Dès lors, les premiers chrétiens ont voulu perpétuer le souvenir de leur premier évêque par ces rythmes qui se sont transférés après le VII^e siècle aux cloches, nous permettant aujourd'hui de jouer cette partition vieille de plus de 1750 ans. Peut-être la plus vieille partition au monde ?

Ces sept sonneries se nomment : *Simple, Marche, Double majeur (ou double de marche), Plan, Roulements, Taur simple (ou Petit Taur) et Grand Taur*. Ces noms ont pour origine les verbes qui existaient au Moyen Age pour distinguer les différentes façons de sonner : *pulsare, simpulsare, compulsare, depulsare*, ces deux dernières étant proscrites pendant le Carême au XII^e siècle (*in Rationale divinatorum officiorum* de Jean Belethus).

Les exemples que l'on peut entendre¹⁴ sont pris sur l'étendue du carillon de Saint-Joseph : aux pédales *sol*³, *do ré mi*⁴, aux mains *sol*⁴ *la*. La noire s'entend au tempo du métronome, de 100 (Double, Taur) à 120 (Marche, Simple). Nous appellerons « fioritures » les notes jouées à la main, toujours à contretemps parmi les combinaisons finies suivantes : une croche (*sol* ou *la*), deux doubles (*sol la*) ou trois doubles (*la sol la*).



La tradition veut que ces sonneries soient jouées au *banc du sonneur*, style Saint-Sernin, comme il en existait dans toutes les églises de Toulouse : deux cordes aux mains, et quatre pédales au mieux (voire trois). Le banc peut être celui du carillon, à condition d'avoir deux cordes pour les mains. À défaut, on pourra se servir de deux touches du clavier... (La photo a été prise dans la tour de Saint-Sernin à Toulouse. Le banc du sonneur est relié à six cloches,)

¹³RAMA (Jean-Pierre), *Cloches de France et d'ailleurs*, 1993, d'après une carte postale ancienne.

¹⁴ Se reporter au site : http://neep.free.fr/Sept_sonneries_traditionnelles_toulousaines.html

Il semble que les cloches les plus anciennes soient utilisées au banc pour les sonneries évoquant la Passion de saint Saturnin dans l'Antiquité. Ainsi la cloche médiévale du Suaire de Christ à Saint-Nicolas, la Mercédaire et la Sarnine à Saint-Sernin, celle du Taur...

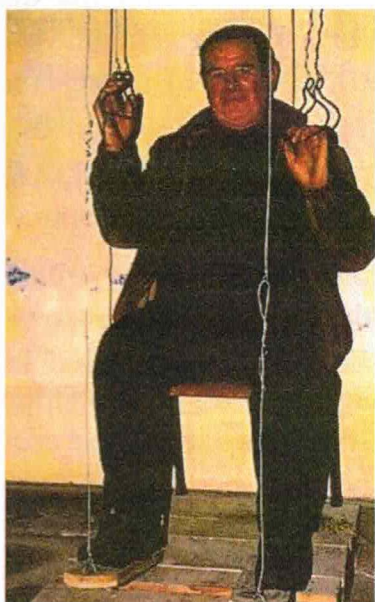
Entre les sonneries au banc du sonneur, des mélodies sont jouées au clavier.

Outre à l'église St-Sernin, cette pratique de sonnerie est encore en vigueur sur Toulouse à l'église St-Exupère (rénové en 2006) et à l'église St-Joseph. En réalité, ce mode de sonnerie était pratiqué dans la plupart des églises de Toulouse jusqu'au milieu du XX^e siècle. Mais une partie des installations disparut au fil des ans, faute de successeurs aux sonneurs. Par exemple, à l'église Saint-Jérôme, M. Cazampourre, logé dans l'église, au-dessus du porche, sonna jusqu'au début des années 1950, époque où l'on décide alors de l'électrification du carillon et de la destruction du clavier et du banc du sonneur.

Tout autour de Toulouse, de multiples bancs sont à l'abandon ou ont disparu.

(Source : Bertrand Ollé-Guiraud, carillonneur)

. Lagarde-en-Lauragais



« Jusqu'en 1995, le clocher-mur de quatre baies comportait quatre cloches avec « banc du sonneur » (deux poignées et deux pédales en bois). A cette date, l'installation a été complètement remaniée pour privilégier les volées tournantes sur cinq cloches et installer un carillon à clavier de quatorze cloches supplémentaires. Néanmoins, les sonneries restent avec la codification traditionnelle méridionale toulousaine et espagnole »¹⁵.

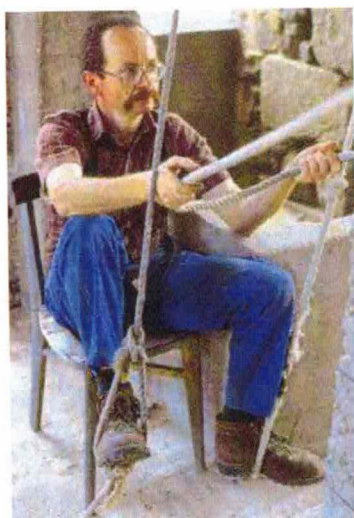
¹⁵ ESPITALIER (Jean-Marc), **Clochers-murs, carillons et volées tournantes en Lauragais**. Supplément au n° 34 de *Carillons en pays d'Oc. Bulletin d'information*, juillet 2019.

Occitanie : Pyrénées-Orientales

Communication de Cédrik Blanch-Vicente (2 décembre 2019)

Le terme « coptée » ne fait pas partie du vocabulaire local où on lui préfère « le tintement ». C'est l'une des techniques de sonnerie utilisée à côté de la volée simple ou, dans certains cas, de la volée tournante. Au gré de nos inventaires et prospections, force est de constater que, pour les cloches d'Ancien Régime, la quasi-totalité comporte un battant forgé percé qui témoignent ainsi d'une pratique de sonnerie au tintement tout comme les cloches placées après cette période et avant l'électrification des clochers.

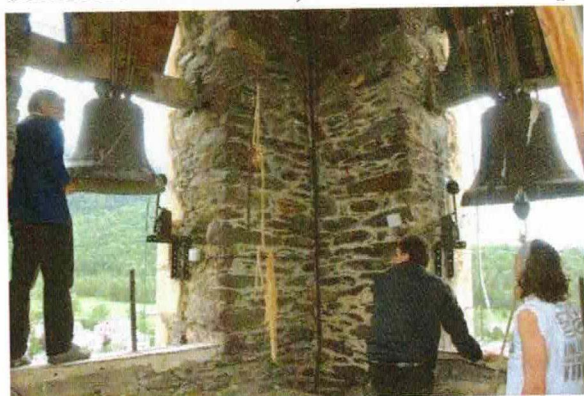
Que ce soit des clochers tour, mur ou clochetons de façade, tous abritent des cloches sonnées au tintement. De là en découlait le magnifique et ample répertoire des sonneries pratiqué par les carillonneurs. Rien de plus facile donc pour eux d'actionner les cordes et donner vie et voix à leurs cloches, au phrasé si représentatif et parlant de la localité. Ce sont bien les habitants qui pouvaient reconnaître le message transmis via les cloches car la manière de sonner était un répertoire transmis de générations en générations.



Le mobilier annexe lié à la pratique reste toutefois rare, soit il a disparu suite à l'électrification du système de sonnerie soit il n'était pas utilisé. La chaise du carillonneur de Mosset (photo ci-contre) reste un exemple rare à côté des claviers à poings utilisés et sonnés sur trois communes dont Perpignan, Ille-sur-Têt et Prades.

Il n'est pas rare d'observer dans chaque église les cordes descendant des voûtes centenaires ou câbles avec poignées et qui malheureusement sont peu à peu supprimés. En guise de témoignage nous restent donc les trous de la voûte mais aussi et surtout les battants percés.

Effet de style, certaines cloches comportent même deux battants permettant ainsi de multiplier par deux l'intensité de la sonnerie. C'est le cas pour la traditionnelle sonnerie du *Tritllo*, une sonnerie rapide ou à intensité variable usitée lors des



processions ou certaines célébrations, qui demandent une sonnerie vive et enjouée. Si cette sonnerie avait cours dans l'ensemble du diocèse et plus particulièrement lors des processions, mariages et baptêmes, elle n'est plus utilisée aujourd'hui que sur le village d'Err, en Cerdagne, (photo ci-contre) lors de la fête de la « Nativité de la

Vierge » du lieu le 2 juillet de chaque année. À cette occasion, les descendants de la dynastie des carillonneurs du village continuent à sonner le *Tritllo* alors que la statue de la Vierge, patronne du village, parcourt les rues et est accueillie devant certaines maisons par une salve de tir de coups de fusil en l'air comme le veut la tradition.

Si aujourd'hui, en Catalogne Nord, l'office de carillonneur a quasiment disparu, de la manière dont nous avons coutume de le connaître à savoir des dynasties avec transmission de répertoire et variations de sonnerie, les carillonneurs locaux sont pour ainsi dire occasionnels, loin de connaître les sonneries traditionnelles et historiques et se contentent de tirer sur la corde, souvent tentant d'imiter la sonnerie produite par une programmation électronique tombée alors en panne.



Mais certains villages ont fait le choix de ne pas électrifier les cloches cultuelles comme par exemple Egat, Laroque-des-Albères (photo ci-contre) entre de nombreuses autres. Alors les paroissiens, à tour de rôle font chanter les cloches à leur guise afin de dire simplement à qui veut les entendre qu'un office va avoir lieu à l'église.

Une enquête sur les sobriquets utilisés dans les villages des Pyrénées Orientales a mis en avant que dans chaque localité il y avait « el campaner » ou la « campanera ». Saint-André de Sureda avait sa « Rosa Campanera » par exemple.

Le manque de prêtres et la baisse du nombre d'offices dans certaines localités ont automatiquement entraîné et la perte des carillonneurs et la disparition des sonneries en dehors du seul ou rare office dans l'église ou la chapelle.

Faire un inventaire des cloches nord catalanes sonnées au tintement ou ayant sonnées de la sorte, mais aussi les battants et autres éléments liés à cette pratique, reviendrait donc à repasser en revue la quasi-totalité des clochers du département et les cloches qui les habitent.

Il va de soi que, même si des cloches sonnaient à la volée, nos anciens avaient mis tout en œuvre afin de pouvoir aussi sonner au tintement et donc amplifier le répertoire des sonneries et les messages à communiquer à la population.

Aujourd'hui la technique du tintement à l'aide de l'électro-tintement est la technique la plus courante car elle imite la sonnerie traditionnelle mais remplace les carillonneurs de nos villages tout en standardisant les répertoires de sonnerie ; mais nous nous permettons de rêver car nos cousins de Catalogne Sud ont repris la tradition de la sonnerie manuelle, en se formant en confréries de carillonneurs. Peut-être un jour cela arrivera chez nous.

Occitanie : Tarn

(Enquête menée par Jean-Pierre Carme sur plusieurs années ; éléments fournis à la SFC en septembre 2019)

. **Puylaurens, église de Saint-Jean-de-Tourtrac** : la sonnerie est encore manuelle. L'ancien sonneur, Gaston Bastoul, expliquait en 2007 qu'en plus des offices habituels, il sonnait au moment de Noël les « Glaudinas » (appelées aussi Nadalet)

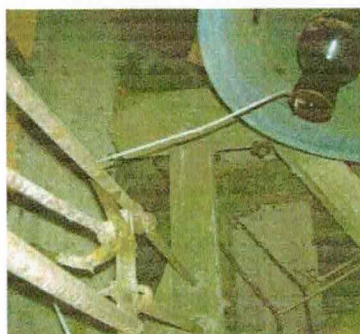
. **Puylaurens, église St-Germain-des-Prés** (trois cloches) : actuellement, les sonneries sont électrifiées, mais l'ancien sonneur se souvient encore de la façon de sonner en fonction des événements réguliers ou de circonstances : essentiellement par différenciation des tintements et du choix de la cloche tintée.



. **Lacroisille, église** (trois cloches) : Mme Paulette Gorse, succédant à sa mère et à sa grand-mère, perpétue les sonneries manuelles. Du bas du clocher elle fait tinter les deux petites cloches pour l'angélus et pour le glas. Dans ce dernier cas, le tintement est suivi par la mise en volée de la grande depuis la tribune. Pour les « sonneries de protection des récoltes » (de la St-Marc à la St-Luc), elle sonne une trentaine de tintements lents après l'angélus de midi (un tintement par ferme). Elle sonnait aussi le Nadalet : balancement de la grande en même temps que le tintement des petites pendant un quart d'heure tous les soirs du 13 au 23 décembre (voir Photo)

. **Maurens-Scoppont, église** (deux cloches) : l'angélus du midi ; tintement alternatif manuel sur deux cloches ; glas sonné par tintement différencié selon que le défunt est un homme ou une femme ; ces sonneries sont assurées actuellement par la fille de l'ancien sonneur, à présent trop âgé. D'autres sonneries existaient autrefois : angelus du matin et du soir, offices, sonneries pour la protection des récoltes, Nadalet du 18 au 24 décembre...

. **Serviès, église** (deux cloches) : le battant de la plus grosse est tiré par un fil de



fer relié à une équerre elle-même actionnée par une corde (pour la mise en volée, le battant est décroché) ; les deux battants modernes de la petite (à





poste fixe) sont tintés par un « broek system ». Il y avait autrefois trois battants anciens (voir photo page précédente). Ce troisième battant était tiré au moment de l'élévation depuis le chœur de l'église par un système de renvois et de poulies. Actuellement les sonneries sont effectuées par Jean-François Bret (qui utilise le pied pour tirer la corde de la grosse et chaque main pour les battants de la petite. Angelus, glas, messes dominicales et Nadalet sont tintés ; les mariages et grandes fêtes sont mixtes : mise en volée de la grosse en même temps que les tintements en alternance de la petite.

. **Saint-Perdoux**, église (trois cloches) : sonneries manuelles tintées assurées par Mme Emile Sabarthes, du bas du clocher ; l'angélus se sonne par des tintements alternés sur la grosse et les petites, ensembles, puis se termine par la « sonnerie pour le temps » destinée à préserver les récoltes (une cinquantaine de coups, correspondant au nombre de familles sur la paroisse).

. **Puéchoursy**, église (trois cloches) : sonneries manuelles tintées assurées par Mme Ourliac ; l'installation est de type « broek system » permettant les sonneries depuis le bas du clocher ; les battants des deux grosses sont actionnés à la main et le battant de la petite à l'aide d'une pédale de bois actionnée au pied. « *Actuellement, seuls sont carillonnés l'angélus du midi et les enterrements* ».

. **Algans**, église (trois cloches) : sonneries manuelles tintées assurées par Mme Cherbourg jusqu'à une époque récente.

P.A.C.A : Alpes-Maritimes

Les sonneurs de la vallée de la Vésubie

La vallée de la Vésubie (mais aussi dans les vallées de la Roya, de la Tinée et du Paillon), au pied du Mercantour, est la région de France où cette pratique est la plus vivante, la plus répandue localement par le nombre de sonneurs pratiquant cette technique et la mieux connue ou documentée.

Suite à l'étude menée par la musicologue Anne Apicella¹⁶ en 1991 mettant en évidence une tradition encore vivante dans une dizaine de villages, la Délégation départementale à la Musique et à la Danse des Alpes-Maritimes (ADEM 06) a lancé la même année l'opération « Vésubie en volée »¹⁷ dans le cadre de la valorisation des musiques traditionnelles dans le département des Alpes-Maritimes. Il s'agissait de rencontrer les sonneurs traditionnels et de constituer une mémoire sonore et visuelle sur leur pratique. Les airs joués ont été retranscrits. Un colloque s'est tenu, d'abord en avril 1992, avec, en parallèle la tenue d'un séminaire organisé par la Société Française de Campanologie, une exposition et des démonstrations de sonneries traditionnelles. Puis de nouveau en avril 1993¹⁸,



carillon itinérant.

avec une ouverture sur d'autres pays européens, la projection de nombreux films et la coulée d'une cloche à Roquebillière, première d'un ensemble de quatre cloches destinées à constituer une sonnerie itinérante (appelée localement « carillon ambulante ») à des fins pédagogiques. Une nouvelle manifestation « Vésubie en volée » se tint en 1994 puis en 1995, date de l'inauguration du carillon itinérant.

De 1995 à 1998, cette sonnerie itinérante de 1 400 kg montée sur remorque a servi comme outil de formation. Mais ceci a posé des problèmes de logistique (conducteur de camion, intervenant pédagogique), de cible pédagogique (quelle tranche d'âge viser ? selon quels horaires ?). Ce carillon itinérant sert désormais à animer les fêtes locales dans les villages ou à Nice¹⁹.

¹⁶ APICELLA (Anne), *Les cloches de la Vésubie*. Classe d'Acoustique Musicale du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, 1991.

¹⁷ **Cloches et sonnailles. Mythologie, ethnologie et art campanaire**. Edisud/ADEM 06, 1996 (collection Resonances).

¹⁸ voir *Patrimoine campanaire* n° 15, 2^e sem 1993.

¹⁹ Voir le portail des savoirs : <http://www.savoirs-alpesmaritimes.fr/Domaines/Arts-du-son/Art-campanaire>

En 1993, une quinzaine de sonneurs pratiquaient encore les sonneries carillonnées à battant tiré :

Belvédère : Jean Lorenti et Zéphirin Castellon

Breil-sur-Roya : H. Alavena, M. Boeti

Fontan : M. et R. Graglia

La Bollène-Vésubie : Jean Arnaud

Le Figaret : E. Passeron

Levens : Louis Martin

Peillon : Olivier Rocher

Pelasque : B. Berchi

Roquebillière : Léon Manfredi , G. Maria

Saorge : Robert Duval

Saint-Dalmas-Valdeblore : Curé Bos

Saint-Martin-Vésubie : Honoré Martin

Utelle : Ferdinand Olivari

Venanson : Robert Guigo

L'Amicale des sonneurs des Alpes méridionales » a été créé le 9 janvier 1993 sous la présidence de Zéphirin Castellon pour regrouper les sonneurs traditionnels des vallées de Vésubie, de la Tinée et de la Roya. Il convient, ici, de rendre hommage à ce musicien d'exception (en sus des cloches, il jouait du fifre et de l'harmonica ; il était aussi auteur et compositeur). Décédé en décembre 2015, il a été, un ardent promoteur de ces sonneries traditionnelles et du carillon itinérant.

La tradition de sonnerie à battant tiré reste vivante dans la vallée de la Vésubie où des sonneurs perpétuent des airs très anciens sur les cloches des clochers des différents villages. Les mélodies (Appelées Trihnon ou *trignoun*) sont sauvegardées et défendues par les sonneurs ; elles sont sonnées pour les mariages, baptêmes, fêtes patronales et enterrements.

Trente-cinq ans après le premier repérage des sonneurs actifs dans la vallée de Vésubie et les premières électrifications, combien en reste-t-il ? Les sonneurs/carillonneurs sont actuellement les suivants (*témoignages rassemblés par Marie Chantal Castel en décembre 2019*) :

. **Lantosque** : L'église St-Pons possède cinq cloches *la b, si b, do, ré b* et *mi b* électrifiées mais occasionnellement sonnées à battant tiré par **Romain Otto Bruc** (*Se reporter aux propos du sonneur plus bas*).

. **Pelasque** : clocher de l'église comportant trois cloches. Le sonneur, **Bruno Berchi**, est disponible en fonction des événements.

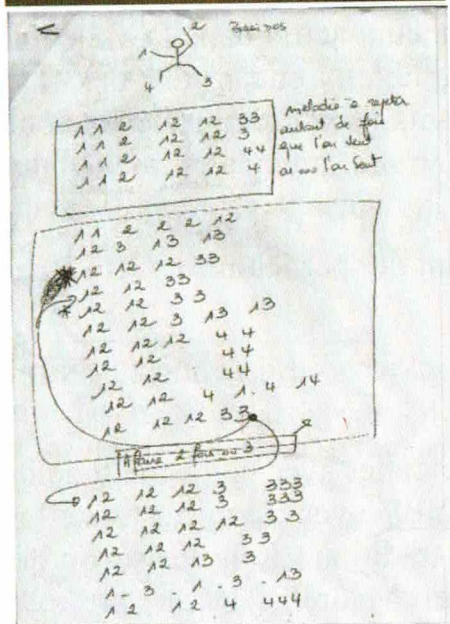
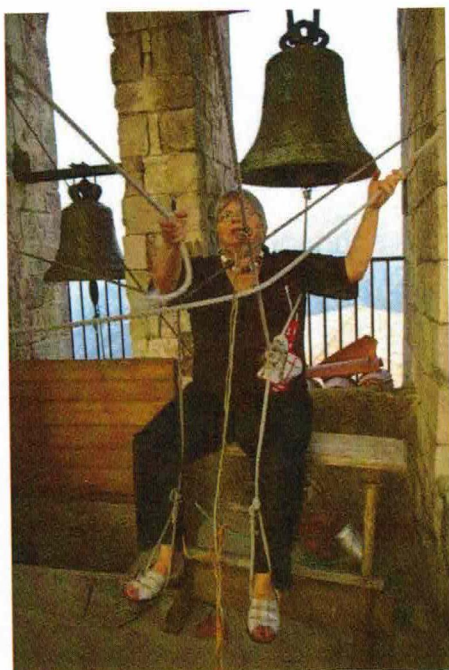
. **Le Figaret-d'Utelle** : clocher comportant quatre cloches avec une belle tonalité (Voir l'enregistrement <https://youtu.be/h0BZ39Z7YEE> avec Zéphirin Castellon par Michel Bianco). Deux personnes perpétuent la tradition : **Éric Passeron** qui a appris à **sa fille Pauline** les airs transmis par Robert Maurel.

. **Belvédère** : Malheureusement il n'y a pas eu de « relève » regrette le maire Paul Burro et depuis la disparition de Zéphirin Castellon, toutes les sonneries sont à commande électrifiée (glas, trignoun ...). Mais il ne faut pas désespérer !

. **Roquebillière** : **Georges Gatti** monte au clocher tous les 15 jours pour remonter le mécanisme de l'horloge de l'église St-Gast, appelée l'église des Templiers, et sonne à la demande. Il joue en fonction de ce qu'il a entendu, pas de transmission de savoir sonner : « je fais comme je peux » nous dit-il.

. **La Bollène-Vésubie** : Il n'y a plus de sonneur de cloches mais la Commune, constatant la vétusté du clocher a engagé une souscription pour renforcer les axes des jougs en bois.

. **Utelle** : Le clocher de l'église St-Véran est doté de six cloches mais quatre sont



utilisées : *la b* (1812), *si b* (1812), *do* (1812), *ré* (1995) *mi b* (1788), *mi* (1881). La cloche de 1788 n'est plus utilisée mais avait une place importante lors des glas. Seules les sonneries de l'horloge et l'angélus sont électrifiés. Les trois airs joués par **Marie Chantal Castel** sont le trignoun (voir la « partition » manuscrite ci-contre avec le numéro des cloches), l'*Ave Maria* et un air composé par l'ancien sonneur de cloches, Fernand Olivari, air très dynamique où les mains et les jambes sont très sollicitées laissant le sonneur en « suspension » sur le banc. Le temps de la sonnerie peut dépasser les 15 mn, tout dépend de « l'humeur et la forme » de la sonneuse ! Marie Chantal Castel précise que « celle de 1995 », est difficile à insérer dans la mélodie à cause de son battant qui est en acier et qui « tinte » aigüe. Zéphirin Castellon disait déjà à l'époque que « *Les anciennes cloches dotées d'un battant en métal « mou » tinte autrement* ».

Marie Chantal Castel explique : « La chambre des cloches est vaste. Je suis assise sur un banc, une cloche dans chaque main et une à chaque pied. Les cordes sont accrochées dans le trou du battant. Comme dans d'autres villages, je suis sollicitée pour les baptêmes, les mariages et le glas. Je sonne un glas différent à la demande des familles qui ne veulent pas de cette mélodie sinistre ». Je joue l'air traditionnel et l'*Ave Maria* « façon glas ». Je sonne quelque fois lors des « temps

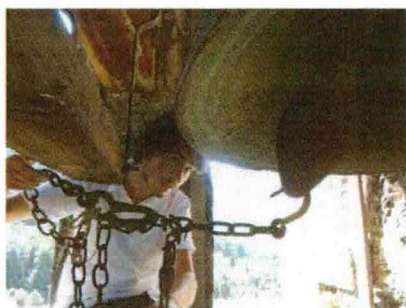
laïcs ». Pour annoncer un décès, je commence ma sonnerie par trois coups pour un homme et deux pour les femmes, mais aujourd'hui, beaucoup de personnes ne savent pas pourquoi.

Je joue également tous les jours que dure la fête patronale (cinq jours) ainsi qu'à l'occasion des trois pèlerinages de la Madone d'Utelle, sanctuaire marial (Lundi de Pentecôte, 15 août et 8 septembre). Je monte la veille pour annoncer le pèlerinage et le lendemain matin à 8 h pour inviter les pèlerins à monter à pied. Quand je sonne j'ai des pensées pour tous les sonneurs de cloches qui se sont assis là où je suis. Je suis toujours très émue. Je suis très fière de sonner et ce, depuis 20 ans !

Être sonneur, c'est un engagement et une responsabilité. Je commence à former Mathieu qui a 12 ans. C'est difficile pour lui actuellement de mouvoir la grosse cloche avec le pied droit, cela viendra. C'est important la transmission du savoir sonner. Depuis que je suis petite je voulais sonner, je montais à chaque fois avec le sonneur. J'ai sûrement dû « visualiser » ses gestes parce que lorsque je lui ai demandé de m'apprendre, il n'a pas voulu. J'ai su pourquoi après : j'étais une femme et les femmes ne sonnent pas les cloches. Heureusement, j'ai l'oreille musicale et la mémoire de ses gestes, j'ai su jouer lorsqu'il est décédé brutalement. La chaîne de la transmission n'a pas été interrompue.

Je sonne depuis 18 ans sur le carillon ambulante, au début avec Zéphirin puis maintenant avec Romain. Je profite souvent de ces moments pour jouer certains airs des autres villages que je connais, et des polkas. Le carillon ambulante est un beau moment de rencontres et de partage. Les adultes en entendant les cloches « si près » sont souvent très émus et les enfants sont émerveillés de pouvoir monter sur le carillon, tirer la corde et sentir les vibrations ! Ils sont aussi attentifs au langage que j'emploie pour expliquer comment il faut tirer sur le battant : « amener le battant à un doigt de la robe de la cloche pour faire un son bref et rapide, ne pas sonner fort pour mieux faire entendre toutes les notes, etc. ».

. **Venanson : Robert Guigo** monte au clocher tous les dimanches et sonne à 11 h même s'il n'y a pas de messe, il dit qu'il « *sonne pour appeler les fidèles à préparer l'apéro !* »

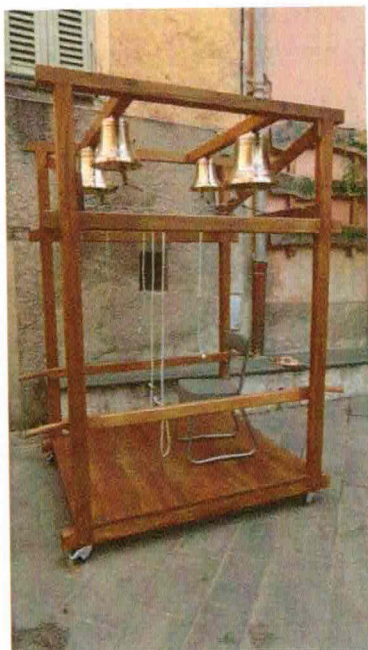


. **Saint-Martin-Vésubie** : Il n'y a plus de sonneur. Dommage parce que les airs « enregistrés » sont magnifiques. La chambre des cloches est compliquée (cf photo ci-contre), entravée par des poutres suite à une mise en sécurité du clocher.

Dans la Vallée de la Roya : Saorge

Seul village de la vallée franco-italienne de la Roya (de Tende à Ventimiglia) où les cloches, non électrifiées, sont encore sonnées aux mains et aux pieds. *Voir témoignage plus bas.* Deux praticiens réguliers : **Jean-Pierre Aiperto** et **Bernard Duval**.

L'endroit où est assis le sonneur est séparé de la chambre des cloches par une dalle en béton. Les quatre cordes « sortent » du plafond. En effet, une



réhabilitation et mise en sécurité du clocher s'est faite sans concertation avec les sonneurs ! Quatre cloches *ré, mi, fa, sol#* Les interventions campanaires sont effectuées lors de la fête patronale et des fêtes laïques. L'air identitaire du village est nommé en saorgien « sonà da granda » et est joué différemment selon l'oreille et la personnalité du sonneur. Depuis la nuit des temps, chaque sonneur apporte « une petite touche personnelle » tout en gardant la trame traditionnelle !

À noter qu'un carillon d'étude, mobile, a été créé à Saorge pour transmettre le savoir sonner. Les cloches ont la même disposition que dans le clocher (mécénat de l'Institut d'Études Occitanes) et Jean-Pierre Aiperto a déjà organisé des stages d'initiation.

Dans la Vallée du Paillon : Lucéram

Émile Tihy : j'interviens à la demande, suivant les évènements mais principalement lors de la fête patronale.



J'exécute trois carillons dont deux valse. J'ai toujours eu envie de sonner les cloches, depuis que je suis « petit ». J'ai toujours été émerveillé d'avoir la possibilité de jouer à la volée. C'est tellement puissant que je suis obligé d'être couché à terre et tire sur les cordes. Mais je joue aussi en tirant sur le battant. Malheureusement, la commune est intervenue pour protéger le clocher des nuisances causées par les pigeons. Les filets protecteurs empêchent la demi-volée.

Propos de Romain Otto Bruc, sonneur à Lantosque

J'ai commencé à sonner le 15 août 2009 suite au constat que plus rien ne fonctionnait depuis de nombreuses années dans le clocher et que c'est un lieu qui m'avait toujours intrigué étant petit et habitant juste dessous pendant les vacances d'été chez mes grands-parents au village. Pour cette première, j'ai sonné avec mon père (chacun a pris deux cloches) car les cordages n'existaient plus. Cette expérience m'a beaucoup plu et c'est en 2010 que j'ai restauré le cordage pour sonner à la sainte-Anne le 25 juillet puis au 15 août. Par la suite, les années suivantes, travaillant les deux mois d'été à Lantosque, j'ai sonné de plus en plus fréquemment, et même l'angélus tous les soirs de juillet à 19h.

J'ai sonné de façon générale pour :

- les fêtes patronales,
- les visites pastorales des évêques,
- les mariages, baptêmes, enterrements,
- Toussaint et Noël un an sur deux.

Le 1^{er} mai 2011 j'ai rencontré pour la première fois Zéphirin Castellon à la foire de la Bollène. Il m'a incité à jouer sur le carillon ambulante et a beaucoup apprécié. Ce moment a énormément participé à mon investissement dans l'art campanaire.

Le 22 octobre 2014, j'ai joué avec Zéphirin Castellon dans le cadre d'enregistrements pour un film réalisé par Christian Rasquier pour les 30 ans de l'École Départementale de Musique des Alpes-Maritimes.



Un temps fort a eu lieu les 5 et 6 juin 2015 : une nouvelle cloche a été ajoutée au clocher suite à la réhabilitation totale de l'horloge et du beffroi, avec notamment un concert orchestre-clocher et le baptême de la nouvelle cloche, un *ré* b, dont j'ai été désigné parrain.

J'ai également joué à de nombreuses reprises sur le carillon ambulante dans le cadre de différentes manifestations en Vésubie et ailleurs.

Personne ne m'a appris à jouer mais mes grands-parents m'ont de tout temps chanté l'air du trignoun du glas et comme je joue du piano, cela m'a aidé à refaire un air assez proche (au dire d'anciens du village) de l'air d'origine joué par "Juli" (un célèbre ancien carillonneur du village au début du XX^e siècle).

Je suis assis sur un banc, une cloche devant, une derrière, une à droite, une à gauche et la nouvelle

au-dessus. Lorsque je joue avec les cinq cloches, je lâche momentanément une corde d'une main pour attraper la cinquième que je lâche ensuite pour reprendre la 4^e corde.

À présent le système est électronique (il existe encore l'ancien système composé de roues crantées qui devait activer les marteaux dans le clocher) : les heures sonnent seules (nuit et jour) sur la nouvelle cloche pour ne plus trop solliciter la plus grosse cloche qui est aussi la plus ancienne. L'angélus sonne le matin à 7h, le midi et le soir à 19h tout seul.

Lors des fêtes, ou cérémonies religieuses, toutes les mélodies sont enregistrées et peuvent sonner électroniquement (je les avais enregistrées avec l'entreprise en 2014 à partir de partitions que j'avais écrites). Il est bien entendu possible de désactiver l'automate (boîtier dans la sacristie) pour sonner à la main après avoir accroché les crochets aux battants.

Les mélodies enregistrées sont donc celles que j'avais fournies à l'entreprise et sont les suivantes :

- le trignoun²⁰ pour les fêtes patronales, Noël ou tout évènement festif, air typique du village et d'après ce que mes grands-parents m'ont chanté,
- le glas, typique du village aussi et d'après ce que mes grands-parents m'ont chanté,
- l'angélus, que j'ai composé à partir de la *Symphonie du nouveau monde* de Dvorak,
- l'*Ave Maria* pour le 15 août ou autre fête religieuse,
- la *Lantosquoise* à présent réalisable depuis qu'il y a la nouvelle cloche.

190

TIRIGNOUN DE LANTOUSCA



Notons qu'il est possible d'adapter des airs comme "Au clair de la lune", "J'ai du bon tabac", ou encore une partie de "Nissa la bella". Il serait intéressant d'essayer encore d'autres airs.

Actuellement, vu que mon travail m'occupe beaucoup sur Nice, je ne peux plus carillonner autant souvent qu'avant mais j'essaie de le faire une à deux fois par an par exemple pour la Saint Pons en juin et à Noël un an sur deux. Pour les autres cérémonies, le curé ou le maire enclenche l'automate. Mais les villageois se rendent tout de suite compte lorsque je joue manuellement (plus de variations, plus "vivant").

²⁰ Partition extraite de *Anthologie de la chanson niçoise* par Georges DELRIEU, recensement fait avant 1960

Saorge honore ses sonneurs carillonneurs



Au cours d'une cérémonie amicale qui s'est tenue à la salle des fêtes de Saorge le samedi 12 octobre 2019, le maire a rappelé l'attachement des Saorgiens aux carillons qui sont la signature sonore du village et félicité les sonneurs pour leur activité régulière et l'entretien des cloches et des cordes qu'ils assurent bénévolement. Après la diffusion d'un extrait du carillon enregistré le jour même par le premier adjoint, il a été remis aux sonneurs diplômes et trophées. Bernard Duval (83 ans) a rappelé comment, après la disparition du dernier carillonneur, et à la demande insistante des anciens « tu es le neveu du curé, c'est à toi de continuer » il avait entrepris de poursuivre la tradition avec l'aide de deux amis alors adolescents, puis comment deux jeunes femmes avaient rejoint plus récemment l'équipe.

Cette « confrérie » informelle squatte régulièrement le 3^e étage du clocher pour assurer les glas dès la connaissance des décès (sur demande des familles), les cérémonies religieuses (devenues rares) et les festivités civiles et populaires, soit 40 à 60 carillons sonnés chaque année en coptée aux mains et aux pieds.

Chaque sonneur a son style personnel pour faire chanter les quatre cloches présentes dans le clocher de l'église : l'une de 1803, fondue à Nice sous l'occupation française du 1^{er} Empire, et trois fondues en 1834 pendant le Royaume de Sardaigne dont elles portent les armoiries. Elles sont respectivement dédiées au *II Novembris* (cloche des Morts) et à *Sancte Salvatore, Claudio* et *Giorgio*. Elles ne font pas mention de la paroisse, mais de la Commune : *Communitas Saurgii* et *Comune di Saorgio*.

Bena da Caranca



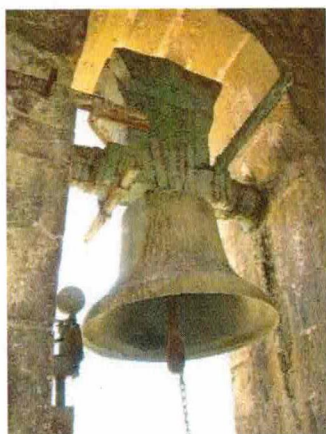
Bernard Duval, sonneur sur quatre cloches à Saorge, dans la Haute Roya (photo Éric Dulière, *Nice Matin* 18 sept 2005).

Et ailleurs ?

Faute d'enquête dans tous les départements, il est difficile de savoir si cette pratique de sonnerie par tirage du battant était présente « autrefois » dans les autres départements que ceux que nous avons étudiés.

En effet, de nombreux départements ne sont pas encore couverts par un inventaire campanographique et, pour les départements couverts, les chargés d'inventaire se sont souvent focalisés sur les seules cloches et non sur le contexte technique ni sur les pratiques de sonnerie. L'existence de traces techniques a donc été passé sous silence ainsi que les témoignages éventuels pouvant concerner des pratiques de sonnerie.

Dans le **Gard**, l'on sait qu'à Alès, elle était pratiquée encore après la Seconde Guerre mondiale. De même à Théziers, Lucien Clément était « campanier » en 2001 et sonnait les cloches régulièrement (*Journal du Pont du Gard*, 21 septembre 2001). Il est donc probable que cette pratique était en vigueur dans d'autres communes du département.



Dans le **Var**, l'inventaire très précis des cloches n'a, malheureusement, que peu porté sur l'environnement technique et les pratiques anciennes de sonnerie. Pourtant, si l'on examine les photos, on peut observer des vestiges d'installation manuelle ; par exemple, dans le clocher de Cabasse, l'une des deux cloches est équipée de deux bras de tirage en bois (un de chaque côté du joug en bois équilibré) relié à une chaînette et d'un battant également relié à une chaînette (en sus d'un électro-tinteur).

Dans les **Hautes-Alpes**, mentionnons le « carillon » des Vigneaux : le clocher tour de l'église des Vigneaux abrite quatre cloches (*sol* 3, *la*# 3, *do* 4, *fa*# 4), chacune étant équipé d'une corde reliant le battant à une poignée (numéroté) située à l'étage en-dessous via un renvoi. Il était (est encore ?) mis en œuvre notamment pour l'annonce d'un décès (deux coups sur le *fa*# 4, puis un coup sur *do* 4, puis *la*# 3 puis *sol* 3). (Source Projet HdA)

Dans les **Bouches-du-Rhône**, selon Philippe Wathelet, des vestiges de dispositifs peuvent être observés dans plusieurs édifices marseillais :

- église Saint-Joseph : cloches sonnées au battant pour les fêtes (lu dans un article) jusqu'à l'électrification du tintement en 2015 (toujours pratiqué ?),
- église Saint-Fortuné : quatre cloches en volée (dont 2 en volée tournante) plus une fixe ; poulies et équerres de renvoi toujours présentes plus trois battants sur quatre d'origine et percés,

- église Saint-Antoine : poulies de guidage plus les quatre battants d'origine et percés ; deux câbles sont toujours présents, l'un relié à la grande cloche et l'autre relié à la cloche 2 et semblait être également relié à la cloche 3 (et peut-être même à la cloche 4),

- abbaye Saint-Victor : structure centrale munie d'équerres de renvoi ; battants remplacés et non percés,

- église Sainte-Marthe : structure centrale munie de poulies de renvoi ; battants remplacés et non percés.

Sur Aubagne, à l'église Saint-Sauveur : il subsiste une structure centrale munie de poulies plus deux battants sur quatre d'origine et percés.

En **Gironde**, selon J.-B. Faivre, les sonneries manuelles encore existantes sont rares. Au printemps 2019 dans le Médoc nous avons vu un clocher tour quelques jours avant son électrification, il y avait au niveau de la tribune et sous les cloches un espace fermé, avec un trou dans la cloison de bois permettant au sonneur de suivre une cérémonie, et une chaise.

Dans le **Gers**, on peut observer des battants avec cordes ou chaînes à Bajonette, Saint-Pé, Catovielle, Sieurac... et des battants percés à Pavès, Castillon-Massas.

Dans le **Lot-et-Garonne**, on peut observer des battants avec cordes ou chaînes à Bousses, et des battants percés à Sainte-Radegonde, Ambrus, Astaffort, Cabalsaut...

Dans les **Pyrénées-Atlantiques**, au mois de juin 2019, à l'église de Lanusse, « j'ai vu dans l'église au fond de la nef, sur le dernier banc contre le clocher deux cordes enroulées autour du dernier banc dont une accrochées au battant ; il y a un battant percé avec encore sa corde aux églises d'Audiracq, Boast, Alciette, Bascassan, Boueilh... et des battants percés à Ainhice, Arhansus Bustince...

Dans le département de la **Manche**, une étude menée en 1992 par Les Universités inter-âges de Basse-Normandie mentionnait cette technique qui avait été repérée dans quelques villages : par M. Debon, sonneur à Tessy-sur-Vire (Ce sonneur pratiquait aussi la sonnerie au pédalier) et par M. Bataille à Saint-Nicolas-de-Pierrepont.

En Bretagne, Gérard Lomenec'h dans **Cloches et carillons de Bretagne**, Coop Breith, 2000, semble y faire allusion page 87 : *Pour carillonner, il faut monter six au moins dans la chambre des cloches, escalader la charpente qui les soutient, s'asseoir deux par deux tout près de chacune d'elles, jusqu'à pouvoir toucher d'un doigt respectueux leur robe mordorée. (...) Alors on saisit à deux mains le lourd battant, on s'arc-boute et l'on frappe le bord de la cloche de mille coups répétés...*

Un cas exceptionnel de tirage manuel du battant à Paris

À l'occasion des obsèques de l'ancien président de la République, Jacques Chirac, le 30 septembre 2019, l'Élysée a souhaité que le bourdon *Emmanuel* de la cathédrale Notre-Dame de Paris sonne le glas, comme c'est la tradition lors des obsèques de célébrités nationales. Mais suite au terrible incendie du 15 avril 2019, les cloches des deux tours doivent rester muettes pour éviter toute vibration intempestive. L'expert campanaire auprès du ministère de la Culture a néanmoins donné son « feu vert » pour une sonnerie manuelle tintée d'une durée de 45 minutes. Six personnes se sont relayées pour tirer le lourd battant du bourdon *Emmanuel* pour venir frapper sa robe (voir rubrique actualités dans P. C. n° 93)

Pour mémoire, rappelons que le tintement manuel des cloches au moyen du tirage d'une corde reliée à leur battant était la règle pour sonner le tocsin (car cela permettait un rythme de frappe rapide) ; c'est aussi une technique utilisée en d'autres lieux que les églises ou les beffrois civils : sont également coptées par tirage manuel du battant :

- Les cloches de navire (voir *Patrimoine Campanaire* n° 11, 2^e sem. 1991)
- Les cloches des bourses financières, pour saluer publiquement l'introduction en bourse d'une entreprise et, donc, le début de la cotation.

oOo

Sélection vidéographique

Présentation d'une installation : https://youtu.be/jyeC_uBnb5I

Exemples de « carillonnage » dans diverses régions de France:

: <https://www.youtube.com/watch?v=iCMweZ2s6wU>

<https://www.youtube.com/watch?v=jiKEMSYjtRg>

<https://www.youtube.com/watch?v=I42hm0TFgWc>

<https://www.youtube.com/watch?v=vLdkE4HSgU4>

<https://www.youtube.com/watch?v=g4yvlYbG1Mg>

Préservons et rendons vivant ce patrimoine

Comme nous l'avons vu dans ce dossier documentaire, les sonneries carillonnées à battant tiré manuellement ont été pratiquées jusqu'au milieu du XX^e siècle sur un très large territoire, bien plus que d'autres techniques comme la volée tournante. Il est d'ailleurs frappant de constater la similarité de l'installation et de la pratique dans des lieux aussi éloignés les uns des autres.

De rares sonneurs et quelques vestiges techniques subsistent encore pour témoigner de cette technique de sonnerie sur des cloches cultuelles, notamment à des fins festives. Mais, nous l'avons dit, ce patrimoine matériel et immatériel est en danger de disparition, d'une part à cause de l'absence de sonneurs et d'autre part à cause de la disparition de l'installation technique : absence d'observation et de compréhension de l'installation en cas de rénovation, manque de culture campanaire, mépris de l'art populaire, manque de temps et de dialogue avec les sonneurs ou les campanologues, absence de défenseurs influents.

Préservons mieux la disposition des lieux et l'installation

Déjà, dans son rapport de fin d'étude en 1991, Anne Apicella décrivait en détail les incidences désastreuses pour le sonneur de la reconfiguration par l'architecte de la chambre abritant les cinq cloches suite à la restauration du clocher de Saint-Dalmas (Alpes-Maritimes) et à la modification du beffroi.

L'ouverture Est du clocher était bouchée de façon à ce que la chambre des cloches ait le moins de vent possible. Cela protégeait aussi le banc du sonneur de la pluie et celui-ci était face à ses cinq cloches. Les deux cloches installées en hauteur dans le clocher, suspendues à une poutre, sont deux cloches « au pied ». Les trois autres, installées dans les ouvertures, étaient sonnées à la main. Cette disposition permettait d'obtenir une grande homogénéité dans la sonnerie, de fondre les sons de toutes ces cloches différentes, ce qui créait véritablement une signature sonore propre au carillon de Saint-Dalmas.

On ne retrouve dans la disposition après travaux rien de ce qui mettait en valeur la beauté des cloches et celle de la sonnerie. Les cloches sont installées dans un plan vertical orienté Nord/Sud. La plus grosse et la plus petite, au centre, sont comme étouffées par rapport aux deux autres en position latérale et qui sont à la hauteur des ouvertures. De plus, le sonneur est maintenant dos à l'ouverture Est, assis sur une des poutres du beffroi.

Autre exemple : sans citer de nom et de lieu pour ne peiner personne, il faut évoquer une affaire récente, également dans le sud-est, où un architecte chargé de la restauration d'un clocher classé MH a commis, de notre point de vue, une double « erreur » : il a fait retirer les cloches sises dans les baies pour les rapatrier à l'intérieur du clocher tour (alors que la présence dans les baies est banale dans cette partie de la France) ; il a fait couler une dalle immédiatement sous les

cloches, supprimant tout espace et tout passage de corde et empêchant ainsi le sonneur local de pratiquer son art du carillonnage manuel (il n'a jamais été associé à l'opération de restauration ni pu exprimer ses attentes en matière de positionnement des passages de corde). Cela illustre ce qui se passe dans bien des endroits : absence d'observations du contexte technique ou des habitudes locales (ou application d'une vision normative sur l'ensemble du territoire), absence de consultation ou de dialogue préalable avec les usagers ou praticiens, en se contentant des seuls interlocuteurs institutionnels, voire en imposant son pouvoir « d'expert » non contestable.

On pourrait citer bien d'autres exemples de ce genre où les passages de corde ont été supprimés lors de réfection de voutes ou de planchers. Ne parlons pas du « nettoyage par le vide » où accessoires qui traînent dans un coin, mécanismes d'horloge hors service, équerres de renvoi, poids, etc. vont directement à la benne.

Plus généralement, l'intervention des professionnels campanistes conduit, dans de nombreux cas, mais pas toujours heureusement, à se focaliser sur la cloche et l'électrification, au moindre coût, faisant fi de l'histoire technique locale et des traditions. Ainsi remplace-t-on allégrement les battants forgés et percés à la base par du battant usiné industriel, effaçant ainsi toute trace d'une pratique ancienne pour les générations futures, *voire toute possibilité de reprise d'une pratique manuelle de sonnerie.*

De nouveau, nous nous tournons vers les instances culturelles pour que le personnel déconcentré soit sensibilisé à ces aspects et dispose du temps nécessaire pour « comprendre » une installation campanaire « dans son jus » y compris lorsque les cloches ne sont pas « anciennes ». Crions-le inlassablement « le patrimoine campanaire ne se limite pas à la cloche et doit couvrir aussi son environnement technique et ses usages, le patrimoine immatériel. »

C'est un peu l'avenir des cloches qui est en jeu. Face à la diminution probablement inexorable du nombre de lieux de culte actifs et des sonneries religieuses, le développement du campanaire (matériel et immatériel) réside maintenant dans les usages civils, musicaux ou festifs.

Formons des sonneurs carillonneurs

Un autre constat que l'on peut faire à la suite de cette enquête réside dans la diversité du répertoire et, en partie, dans la perpétuation des airs joués à travers les différentes générations de sonneurs. Le caractère régional et patrimonial de ces pratiques doit être maintenu sans être figé et sans exclure des improvisations libres. Il faut continuer à inventorier les airs, les « carnets de sonneurs », les reports sous forme de partition et constituer ainsi une « partothèque » mis à la disposition de tous. Il faut aussi susciter des lieux de transmission.

Dans de nombreux lieux, ce type de sonnerie n'est pas incompatible avec l'électrification du clocher. Nous le constatons dans les lieux où la pratique est

encore vivante. La mise en volée électrifiée peut être bridée temporairement pour relier les battants aux cordes de tirage. Pour les cloches à poste fixe, la mise en place d'électro-tintements externes n'empêche pas l'usage du tirage des battants internes par des cordes ou des chaînes ; celles-ci peuvent même rester à demeure.

Cette technique de sonnerie peut donc être mise en œuvre dans de nombreux clochers. Sans tomber dans les servitudes quotidiennes d'autrefois, une telle technique peut être pratiquée occasionnellement, notamment lors de circonstances festives.

Grâce au combat et à la persévérance de plusieurs de ses membres, l'Association Carillon en Pays d'Oc a agité positivement, il y a quelques années, pour éviter la disparition complète et définitive de la pratique des « volées tournantes » dans le Midi ; des installations ont été sauvegardées voire restaurées, des sonneurs ont repris le chemin du clocher ou ont été formés au « savoir sonner » de la part d'anciens qui pratiquaient autrefois cette technique de sonnerie festive.

La même démarche pourrait être entreprise pour le carillonnage à battant tiré. Le foyer actif de sonneurs de la vallée de la Vésubie pourrait, par exemple, devenir un lieu national d'initiation à cette technique (mais d'autres lieux ne sont pas à exclure). De nombreux jeunes à travers la France s'intéressent aux cloches (il suffit de regarder les nombreuses vidéos faites par ces jeunes et mises sur Youtube), non pas pour l'aspect historique ou artistique des cloches en place mais pour leur dimension musicale. Il est probable que certains d'entre eux accepteraient volontiers d'acquérir la technique de sonnerie pour la pratiquer quelques jours par an dans leur région d'origine. Idée à promouvoir sur les réseaux sociaux...

La Société Française de Campanologie est prête à accompagner toute initiative en faveur de la formation de « sonneurs-carillonneurs » à battant tiré, pour que ce soit un patrimoine vivant, pour le plaisir des oreilles les jours de fête. C'est pourquoi elle va coorganiser une session d'initiation/formation à cette pratique, pendant quatre jours, à Lantosque (Alpes-Maritimes) du 3 au 6 juillet 2020 (se reporter au dépliant correspondant).

Éric Sutter

Président de la SFC

Réintroduire une sonnerie carillonnée

Quelques conseils

À l'époque où certains riverains recherchent le calme absolu, il faut savoir les ménager ; d'ailleurs, tout changement dans l'environnement sonore local perturbe la population ; cela implique donc de la concertation et des ambitions modestes au début puis, si l'appropriation est effective par les riverains, un éventuel accroissement des fréquences. Se rappeler que vous initiez ces sonneries pour vous faire plaisir mais aussi pour que cela plaise aux auditeurs, que le son ne connaît pas de frontière et entre partout même à l'intérieur des maisons, que les cloches d'église ont d'abord un rôle culturel.

. À quelles occasions ? Déterminer un projet « raisonnable » pour être accepté (5 à 6 fois par an) : par exemple, « carillonner » le jour de la fête patronale, à Pâques, au 15 août et à la sortie des mariages (si souhaité par les familles).

. Intégrer la sonnerie carillonnée au sein des autres : après la volée habituelle de sortie des mariés, après la sonnerie d'annonce de la messe pascale, avant ou après l'angélus ou les douze coups de midi de l'horloge, etc.

. En parler avec des riverains pour savoir ce qu'ils en pensent.

. Obtenir un accord formel des « autorités » : le curé (il est maître chez lui et des sonneries, voire même du choix des mélodies), le maire (généralement propriétaire de l'édifice et garant de la tranquillité publique).

. Planifier ces sonneries longtemps à l'avance (5 à 6 mois) pour que les gens s'organisent en fonction (éviter les interférences avec d'autres manifestations qui impliquent de la tranquillité) ; l'annoncer dans le bulletin municipal ou paroissial, rappeler l'horaire la veille (par voie de presse par exemple).

. Choisir un répertoire cohérent ou compatible avec la vocation de l'édifice (religieux, sacré) et avec les traditions locales d'antan (reprise d'airs ou de rythmes joués par un ancien carillonneur, par exemple).

. Limiter la durée des « concerts » (au moins dans un premier temps) : 5 à 10 mn par exemple. Cela vous fera plaisir que l'on vous demande de prolonger un peu la prochaine fois...